

DGSN :

Saisie à Oran de près d'un quintal de cocaïne en provenance du Maroc

page 3

ED DIWAN

N°2404

Quotidien national d'informations | Samedi 07 Novembre 2026 | - Prix : 15 DA Tirage 2000

EN APPLICATION DES INSTRUCTIONS DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE :

Sifi Ghrieb préside une réunion interministérielle pour le lancement de la plateforme de suivi des prix et de la disponibilité des produits de base



page 2

Actualité



SUITE AU DECES DE SON PERE :
Tebboune présente ses condoléances au président du Niger
2

PLF 2027 :
M. Lebbou répond aux questions et préoccupations des députés
2

ASSISES NATIONALES SUR LA MEMOIRE ET L'HISTOIRE :
Appel à l'instauration d'une gouvernance institutionnelle de la mémoire
3

LOGEMENTS AADL:

Signature d'une convention pour étendre la couverture assurantielle du parc immobilier

p3

SUITE AU DECES DE SON PERE :

Tebboune présente ses condoléances au président du Niger

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a adressé ce vendredi un message de condoléances à son homologue du Niger, le général Abdourahmane Tiani, suite au décès de son père, a indiqué la présidence de la République.



Excellence, Général d'Armée Abdourahamane Tiani, président de la République du Niger, Chef de l'Etat, Monsieur le Président et cher frère, c'est avec une vive émotion et une profonde tristesse que j'ai appris le décès de votre regretté père, Puisse Allah Tout-Puissant l'entourer de Sa sainte miséricorde et l'accueillir en Son vaste paradis », a écrit Tebboune dans son message. « Résigné à la volonté d'Allah, je tiens, en cette pénible épreuve, à vous présenter, au nom de l'Algérie, peuple et Gouvernement, et en mon nom personnel, mes sincères condoléances et mes profonds sentiments de compassion », a t-il ajouté. « Partageant votre peine en cette douloureuse circonstance, j'implore Allah Tout-Puissant d'entourer le défunt de Sa vaste miséricorde et de Son pardon, de l'accueillir en Son vaste Paradis et de vous prêter, ainsi qu'à vos proches, patience et réconfort. Tout en vous renouvelant mes sincères condoléances, je vous prie d'agréer, Excellence, Monsieur le Président et cher frère, l'expression de ma très haute considération et de mon profond respect. A Allah nous appartenons et à Lui nous retournons », a conclu le président.

FETE DE LA REVOLUTION :

Le président de la République reçoit les vœux de souverains, de présidents de pays frères et amis et de responsables d'instances internationales

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu des messages de vœux de souverains, de présidents de pays frères et amis et de responsables d'instances internationales, à l'occasion de la commémoration du 72ème anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de libération nationale. Dans ce cadre, le roi du Royaume hachémite de Jordanie frère, Abdallah II ibn Al Hussein, a adressé un message de vœux au président de la République, dans lequel il a souhaité que "cette occasion se renouvelle pour le président de la République dans la plénitude de sa santé". Il a également souhaité "davantage de progrès et de prospérité au peuple algérien". De son côté, sa Majesté l'Empereur du Japon, Naruhito, a "adressé ses vœux les plus chaleureux au président de la République, lui souhaitant une santé et un bonheur durables, ainsi que davantage de prospérité et de progrès au peuple algérien", soulignant, par là même, "la solidité des liens d'amitié et de coopération entre l'Algérie et le Japon, au service des intérêts des deux pays et peuples amis". Pour sa part, le président de la Fédération de Russie, M. Vladimir Poutine, a adressé ses vœux au président de la République, soulignant que "les relations algéro-russes reposent sur des traditions d'amitié et de respect mutuel".

EN APPLICATION DES INSTRUCTIONS DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE :

Sifi Ghrieb préside une réunion interministérielle pour le lancement de la plateforme de suivi des prix et de la disponibilité des produits de base

Dans le cadre de la poursuite de la série de réunions tenues en application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, relatives à la régulation du marché national et à la préservation du pouvoir d'achat des citoyens, le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a présidé, jeudi, une réunion interministérielle conjointe consacrée au lancement officiel de la nouvelle plateforme numérique de suivi quotidien des prix et de la disponibilité des produits de consommation de première nécessité, à travers l'ensemble des wilayas du pays, indique un communiqué des Services du Premier ministre. "La réunion s'est tenue en présence des ministres concernés et des walis, par visioconférence, avec la participation des présidents de la Chambre nationale d'agriculture (CNA) et de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA), ainsi que des représentants des différentes filières agricoles professionnelles au niveau local, des représentants des agriculteurs des différentes exploitations agricoles locales de petite, moyenne et grande taille, et des représentants locaux des propriétaires de chambres froides", précise-t-on de même source. Il s'agit d'une approche participative permettant l'implication de l'ensemble des intervenants dans les chaînes d'approvisionnement du marché national, dans un cadre transparent et organisé, à travers un processus numérique visant à garantir le suivi rigoureux des marchandises et des produits ainsi que de leur disponibilité, outre le contrôle des prix appliqués à tous les niveaux. A cet effet, le Premier ministre a réitéré "l'engagement du Gouvernement à mettre en œuvre les instructions de Monsieur le président de la République relatives à l'accompagnement permanent des agriculteurs et des véritables commerçants, et à l'écoute constante et à la prise en charge effective de leurs préoccupations". Dans ce cadre, il a également été rappelé aux walis "la nécessité de prendre immédiatement toutes les mesures légales et coercitives afin de faire face à toute tentative de provoquer des pénuries, de porter atteinte à la stabilité de l'approvisionnement des marchés ou de manipuler les prix, en vue de préserver le pouvoir d'achat des citoyens", conclut la même source.

Belmehdi reçoit l'ambassadeur du Vatican en Algérie

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, a reçu, jeudi à Alger, l'ambassadeur de l'Etat de la Cité du Vatican en Algérie, M. Javier Herrera Corona, indique un communiqué du ministère. Cette rencontre a constitué une "occasion d'examiner les voies et moyens de renforcer la coopération dans les questions d'intérêt commun", précise la même source.

PLF 2027 :

M. Lebbou répond aux questions et préoccupations des députés

Le ministre des Finances, Mohammed Lamine Lebbou, a entamé jeudi, devant l'Assemblée populaire nationale (APN), les réponses aux questions et préoccupations des députés concernant le projet de loi de finances (PLF) 2027. M. Lebbou s'exprimait lors d'une séance plénière présidée par la présidente de l'APN, Khalida Boufedeche, en présence de la ministre des Relations avec le parlement, Nadjiba Djilali, ainsi que de membres du gouvernement. Au cours de leurs interventions, qui se sont étalées sur quatre jours, les députés ont notamment salué les mesures prévues dans le projet de loi visant à préserver le pouvoir d'achat du citoyen et à améliorer ses conditions de vie, particulièrement celles relatives à l'augmentation des salaires et à l'affectation d'importantes enveloppes aux transferts sociaux, consacrant ainsi le renforcement du caractère social de l'Etat. Ils ont également souligné l'importance de renforcer l'accompagnement des investisseurs et des porteurs de projets, notamment les startups.

CONSTANTINE :

Un réseau démantelé, 163 milliards récupérés

Les services de la Sûreté nationale ont démantelé un réseau criminel organisé actif dans le faux et usage de faux de documents bancaires et commerciaux, l'évasion fiscale et le blanchiment d'argent. Cinquante-neuf (59) personnes ont été arrêtées, selon un communiqué de la police. L'enquête, menée par le service régional de lutte contre la criminalité organisée de l'Est, basé à Constantine (SRLCO), a permis de récupérer des biens et des avoirs dont la valeur totale dépasse 163 milliards de centimes, indique la même source. Les saisies comprennent 32 biens immobiliers — villas, appartements, logements et locaux commerciaux —, 35 véhicules, des bijoux et métaux précieux d'un poids supérieur à cinq kilogrammes, ainsi qu'une somme de plus de 400 millions de centimes. Les enquêteurs ont également récupéré 119 comptes bancaires et saisi des documents commerciaux fictifs et des cachets contrefaits. Les suspects ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal d'El Hadjar, à Annaba.

AÏN - TEMOUCHENT :

19 personnes blessées dans un carambolage

Dix-neuf (19) personnes ont été blessées à divers niveaux de gravité dans un carambolage survenu, mercredi à Aïn - Temouchent, a-t-on appris auprès des services de la Protection civile de la wilaya. L'accident s'est produit lorsqu'un camion chargé de sable est entré en collision avec quatorze (14) véhicules, dont onze (11) voitures de tourisme et trois (3) camions de petit tonnage, au niveau de la descente d'Oued El-Karmoud, sur la Route nationale 35, reliant les communes d'Aïn Tolba et d'Aïn El-Kihal, a précisé la cellule de communication de la direction de la Protection civile de la wilaya d'Aïn -Temouchent. Les éléments de la Protection civile des unités secondaires des communes d'Aïn Tolba et de Sidi Benadda, appuyés par l'unité principale d'Aïn Temouchent, sont intervenus pour prodiguer les premiers soins aux blessés, avant de les évacuer vers le service des urgences médicales de l'hôpital Ahmed-Medeghri d'Aïn Temouchent, a-t-on fait savoir de même source.

ED-DIWAN
Quotidien National d' Informations
Edité par EURL Société Seghir de communication
Le Site : www.fr.eddiwan.dz

BUREAU D'ORAN :
12 BD DE L'ALN / E - ORAN
BUREAU D'ALGER :
Cite bois des pins ALGER
Directrice de la publication
FATIMA-ZOHRA SEGHIR

Impression : SIA
Z I el Alia - Beb Ezzouar - Alger
DIFFUSION: eldjazairdoc.com
« Pour votre Publicité s'adresser à : l'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur-Alger.
Téléphone : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48/020.05.13.45/020.05.13.77
agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Le Site : www.fr.eddiwan.dz
Email : contact@eddiwan.dz
esc.societe@gmail.com
0660 74 95 86
Service Publicité
Tel : 0770 77 03 30
FAX : 042 30 81 57

Les textes et les photographies envoyés ou remis à la rédaction ne peuvent être rendus ni faire l'objet d'aucune réclamation. Reproduction interdite de tout article sauf accord de la direction du journal.

ASSISES NATIONALES SUR LA MEMOIRE ET L'HISTOIRE :

Appel à l'instauration d'une gouvernance institutionnelle de la mémoire

Les participants aux travaux de la 2e session des Assises nationales sur la mémoire et l'histoire, tenue jeudi à Alger, ont appelé à renforcer la protection de la mémoire nationale face aux mutations internationales et numériques, à travers la mise en place d'une gouvernance institutionnelle de la mémoire et la construction d'un récit national solide, capable de contrer les tentatives de désinformation et de falsification.

Dans ce contexte, le professeur de relations internationales, Mohamed Amroune, a souligné, lors d'une conférence qu'il a animée, intitulée " La mémoire nationale, l'identité et la souveraineté à l'ère des mutations internationales et numériques", que la notion de souveraineté dépasse désormais les domaines traditionnels, compte tenu de la multiplicité des domaines de mesure de la puissance des Etats et du recul du rôle des médias traditionnels dans la formation de la conscience chez les nouvelles générations, face à l'émergence de médias numériques échappant au contrôle de l'Etat. M. Amroune, également président de la Commission des affaires étrangères, de la coopération internationale et de la communauté algérienne à l'étranger au Conseil de la nation, a également abordé le concept de souveraineté narrative, soulignant que les Etats ne peuvent contrôler l'ensemble des contenus diffusés dans l'espace numérique, d'où la nécessité de construire un récit national solide, capable de faire face aux récits erronés. De son côté, le membre du Comité scientifique de la Commission nationale Histoire et Mémoire, Abdelkader Baghdad Bey, a indiqué, lors d'une conférence intitulée "La gouvernance



de la mémoire nationale, du concept aux politiques publiques", que la gouvernance de la mémoire nécessite la mise en place de cadres institutionnels et d'instruments clairement définis encadrant la gestion de la mémoire nationale, en vue de garantir la continuité et l'efficacité des efforts déployés, faisant, à cet égard, une distinction entre celle-ci et la commémoration, cette dernière étant liée aux événements et aux occasions commémoratives. M. Baghdad Bey, également doyen de la Faculté des sciences humaines et sociales de l'Université de Relizane, a défini plusieurs principes devant fonder la gouvernance de la mémoire, notamment la crédibilité scientifique reposant sur les documents et la méthodologie historique, la transparence dans la production et l'accès au savoir, la définition des responsabilités des institutions et leur soumission à l'obligation de rendre compte, ainsi que la participation, l'échange, la continuité et l'évaluation périodique. Dans le même contexte, il a formulé plusieurs recommandations, dont l'élaboration d'un inventaire national des fonds d'archives disponibles à l'intérieur et à l'extérieur du pays, la création d'un portail numérique unifié permettant aux chercheurs d'accéder aux archives, ainsi que le lancement d'un programme national d'histoire orale visant à recueillir et à documenter les témoignages des moudjahidine et des témoins de la Révolution, en collaboration avec les universités et conformément à un protocole unifié d'enregistrement et de conservation. Tenus au Centre national d'études et de recherche sur la Résistance populaire, le Mouvement national et la Révolution du 1er Novembre 1954 (CNERMN54), les travaux de cette 2e session se sont déroulés en présence d'enseignants, d'historiens, de membres de la famille révolutionnaire, ainsi que de cadres du ministère des Moudjahidine et des Ayants-droit. Pour rappel, les Assises nationales sur la mémoire et l'histoire, lancées le 27 octobre dernier, constituent un espace national de dialogue scientifique, de production de connaissances, d'échange d'expériences et d'élaboration de propositions au service de la mémoire nationale et du développement des mécanismes de sa préservation. Organisées par le ministère des Moudjahidine et des Ayants-droit, ces Assises s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au regard de l'importance de la mémoire nationale dans la protection de l'identité, le renforcement du sentiment d'appartenance et la consolidation des connaissances historiques.

LOCALES DU 28 NOVEMBRE :

M. Boutbig souligne l'importance des élections des assemblées communales et de wilaya étant un lien direct avec le citoyen

Le président du Front El Moustakbal, FatehBoutbig, a souligné, jeudi soir depuis Bechar, que les élections des Assemblées populaires communales (APC) et de wilaya (APW) constituent une "échéance majeure" en raison du lien direct de ces dernières avec la vie quotidienne du citoyen.Intervenant lors d'un meeting populaire organisé à la maison de la culture "Kadi-Mohamed", dans le cadre de la campagne électorale pour les élections locales du 28 novembre en cours, M. Boutbig a insisté sur l'importance de disposer de communes fortes et de wilayas productives. Il a notamment affirmé que la commune doit être une institution active dans le développement, l'ancrage de la citoyenneté et le renforcement de la confiance entre le citoyen et les institutions de l'Etat.M. Boutbig a également présenté les orientations de son parti pour cette échéance électorale, placée sous le slogan : "C'est ici que commence l'avenir. Une commune forte, une wilaya productive, un citoyen partenaire".

DGSN :

Saisie à Oran de près d'un quintal de cocaïne en provenance du Maroc

Les services opérationnels de la Sûreté nationale de la région Ouest ont démantelé la structure organisationnelle de deux (2) réseaux organisés à ramification internationale, spécialisés dans la contrebande et le trafic de drogues dures dont l'activité part du Maroc, procédant à la saisie de plus de 96 kg de cocaïne et à l'arrestation de douze (12) de leurs membres, a indiqué jeudi un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). "Dans le cadre de la poursuite des efforts visant à lutter contre la criminalité organisée transnationale, et lors de deux (2) opérations successives menées au cours de la semaine dernière, les brigades opérationnelles spécialisées de la Sûreté nationale de la région Ouest ont réussi à démanteler la structure organisationnelle de deux réseaux organisés transnationaux, spécialisés dans la contrebande et le trafic de drogue dure en provenance du Maroc, avec la saisie de plus de 96 kg de cocaïne et l'arrestation de 12 de leurs membres", précise le communiqué. "Les investigations sur le terrain et les recherches opérationnelles minutieuses ont conduit les enquêteurs du Service régional de lutte contre le crime organisé d'Oran à découvrir la composition de la structure criminelle des deux réseaux, dirigés par des barons marocains agissant depuis le Maroc et l'Europe, ainsi qu'à identifier les autres membres actifs dans l'ouest du pays et les caractéristiques des moyens de transport et de déplacement utilisés lors de leur activité criminelle. Les mis en cause ont ainsi été interpellés successivement par les éléments du service, et deux cargaisons de drogues synthétiques ont été saisies", ajoute la même source. Ces deux opérations, menées sous la supervision des parquets compétents, ont également abouti à "la saisie de trois camions, 11 véhicules de différentes catégories et trois motos liés à l'activité criminelle", en sus d'"une somme d'argent en monnaie nationale de plus de 215 millions de centimes, issue des revenus criminels, la valeur financière globale des saisies étant estimée à plus de 200 milliards de centimes", conclut le communiqué.

HUILE DE TABLE:

Des groupes industriels nationaux assurent poursuivre la production à pleine capacité afin de garantir l'approvisionnement normal du marché

Plusieurs groupes agroalimentaires nationaux ont assuré, jeudi, que leurs unités de production d'huile de table à travers le territoire national, poursuivent leur activité à un rythme régulier et à pleine capacité, afin de garantir l'approvisionnement normal du marché.Le groupe agroalimentaire "Cevital", a indiqué, dans un communiqué, veiller en permanence à assurer l'approvisionnement du marché national en huiles alimentaires, assurant qu'"aucune perturbation de la production ou de la distribution n'a été enregistrée jusqu'à ce jour".Le groupe "LaBelle" a rassuré, pour sa part, quant à la disponibilité de l'huile de table sur les marchés, précisant que ses unités de production poursuivent leur activité à un rythme régulier et à pleine capacité, afin de répondre aux besoins du marché national et de fournir des quantités suffisantes pour couvrir les besoins des consommateurs dans les différentes régions du pays, selon un communiqué du groupe.Le groupe a réaffirmé son engagement à "poursuivre la production et l'approvisionnement de manière continue, afin de préserver la stabilité du marché et de garantir la disponibilité permanente de ce produit de première nécessité".Pour sa part, le groupe agroalimentaire "SIM" a indiqué que "la production d'huile de table se poursuit normalement sous ses deux marques commerciales +Zitna+ et +Bahia+", ajoutant que ses unités de production fonctionnaient régulièrement et que les matières premières étaient disponibles. Le groupe a également assuré qu'il veillera à garantir l'approvisionnement afin de répondre aux besoins du marché national.

LOGEMENTS AADL:

Signature d'une convention pour étendre la couverture assurantielle du parc immobilier

La filiale de gestion immobilière de l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL Gest-Immo) a signé une convention de partenariat avec la Société nationale d'assurances (SAA), dans le but de renforcer la protection du parc immobilier réalisé dans le cadre de la formule location-vente et d'étendre la couverture assurantielle pour englober ses différents biens immobiliers, meubles et équipements, a indiqué, jeudi, un communiqué de l'Agence.La convention a été signée par le directeur général de l'AADL Gest-Immo, Djalel Eddine Dahmani, du PDG de la SAA, Youcef Benmicia, en présence de cadres des deux entreprises, selon la même source. La couverture d'assurance englobe le parc immobilier, les biens immobiliers et meubles, ainsi que les pannes pouvant toucher les machines et équipements, les catastrophes naturelles et la responsabilité civile entre autres risques.A cette occasion, une série de sessions de formation ont été lancées au profit des cadres de l'AADL Gest-Immo, spécialisés dans le domaine des assurances dans le but de renforcer leurs connaissances et de développer leurs compétences professionnelles en termes de gestion et de suivi.Le partenariat s'inscrit dans le cadre des efforts de l'AADL Gest-Immo visant à renforcer la protection du parc immobilier réalisé sous la formule vente-location et le développement des compétences de ses ressources humaines, ce qui contribuera à améliorer l'efficacité de la gestion au sein des pôles urbains et à renforcer la performance institutionnelle, conclut le document.

Démantèlement de deux réseaux de criminels transfrontaliers et saisie de plus d'un million de comprimés psychotropes

Deux réseaux de criminels transfrontaliers ont été démantelés par le Service de lutte contre les drogues et les substances psychotropes de la Gendarmerie nationale à Alger, et plus d'un (1) million de comprimés psychotropes et de 30 kilogrammes de drogues dures (cocaïne) ont été saisis, indique, jeudi, un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). "Dans le cadre de la stratégie nationale de prévention contre les drogues et les stupéfiants, et en continuité des efforts consentis par les personnels de l'Armée Nationale Populaire pour lutter contre les narcotrafiquants et les barons du trafic illicite des stupéfiants, les personnels du Service de Lutte Contre les Drogues et les substances psychotropes de la Gendarmerie Nationale à Alger, ont démantelé, hier 4 novembre 2026, deux (2) réseaux de criminels transfrontaliers", est-il indiqué dans le communiqué. "Cette opération s'est soldée par l'arrestation de trente-trois (33) narcotrafiquants, dont un mineur, ainsi que la saisie de plus d'un (1) million de comprimés psychotropes, de trente (30) kilogrammes de drogues dures (cocaïne) et de cent soixante-seize (176) kilogrammes de kif traité, ainsi que de vingt-et-un (21) véhicules utilitaires et d'une somme d'argent estimée à deux cent (200) millions de centimes" précise la même source.

COMMERCE EXTERIEUR :

Réception de la zone franche commerciale dans la wilaya de Tindouf avant fin 2026 (ministre)

Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, M. Kamel Rezig, a indiqué, jeudi, que la zone franche commerciale dans la wilaya de Tindouf sera réceptionnée avant la fin de l'année en cours, ce qui permettra de développer les échanges commerciaux internationaux avec les pays de l'Afrique de l'Ouest, notamment les exportations nationales.



Lors d'une séance plénière de questions orales au Conseil de la nation, présidée par M. Azouz Nasri, président du Conseil, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Mme Nadjiba Djilali, et de membres du Gouvernement, le ministre a précisé que "ce projet stratégique, s'étendant sur une superficie de 200 hectares, dont la première pierre a été posée en 2024 par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et son homologue mauritanien, M. Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, s'inscrit dans la vision de l'Etat visant à promouvoir les échanges commerciaux avec la Mauritanie et les pays de l'Afrique de l'Ouest". M. Rezig a indiqué que les travaux de réalisation de cette zone stratégique, située à proximité du poste frontalier, ont été entièrement parachevés, faisant de ce projet un espace intégré comprenant six grands entrepôts, de vastes espaces dédiés aux exposants, un centre de contrôle des marchandises, une base de vie, une administration abritant les sièges des services douaniers, bancaires et d'assurance, ainsi que des infrastructures de services et de sécurité et un centre de santé, offrant ainsi un environnement de travail intégré aux opérateurs économiques. Il a, à cet égard, fait état de l'élaboration d'un projet de décret exécutif portant création d'un établissement public chargé de la gestion des zones franches, qui est actuellement au niveau du Secrétariat général du Gouvernement, mettant en avant "la coordination entre les services du ministère et l'ensemble des secteurs concernés afin de finaliser les procédures de livraison définitive et de mettre l'infrastructure en exploitation effective, pour en faire un espace commercial et logistique central soutenant la compétitivité des opérateurs et renforçant notre présence économique en Afrique". Il a, par ailleurs, rappelé que la stratégie nationale de développement des exportations repose sur l'amélioration de l'infrastructure générale dédiée à l'exportation, la facilitation de l'activité des entreprises exportatrices et l'élaboration de plans d'exportation spécifiques pour les filières prioritaires, notamment les industries agroalimentaires et pharmaceutiques, les dispositifs médicaux, la pétrochimie, les mines et les services numériques et technologiques, tout en accompagnant les entreprises exportatrices et celles disposant de capacités à l'export.

Evoquant les mécanismes concrets mis en place par l'Etat pour accompagner les exportateurs, le ministre a indiqué que le Fonds spécial pour la promotion des exportations (FSPE) avait enregistré, en 2025, le dépôt de 3.900 dossiers d'exportateurs souhaitant bénéficier de la prise en charge d'une partie des frais de participation aux manifestations économiques internationales et des coûts du transport international. Il a, dans le même contexte, fait savoir que les exportations algériennes hors hydrocarbures ont enregistré, en 2025, une hausse d'environ 972 millions de dollars par rapport à 2024, pour atteindre 5,16 milliards de dollars à la fin de l'année 2025. Concernant le développement des exportations dans la filière de la datte, M. Rezig a souligné que les indicateurs enregistrés durant la période allant de 2024 au premier semestre de 2026 faisaient ressortir une "évolution positive notable" des exportations de ce produit, reflétant le dynamisme que connaît cette filière. La valeur des exportations de la datte a atteint 78,06 millions de dollars en 2024, 98,32 millions de dollars en 2025 et près de 75,04 millions de dollars au premier semestre de 2026. S'agissant des mesures prises par le secteur pour concilier protection de la production nationale et approvisionnement régulier des entreprises économiques en matières premières, le ministre a mis en avant la poursuite du rythme d'approvisionnement des entreprises industrielles en matières premières en fonction de leurs besoins croissants. M. Rezig a, par ailleurs, précisé que la filière plastique avait enregistré une hausse de ses importations durant le premier semestre de l'année en cours, soulignant que cette branche industrielle "n'est pas soumise, en règle générale, aux mesures d'organisation des importations, à l'exception de cas exceptionnels nécessitant des dispositions spécifiques pour protéger la production nationale". Il a également relevé que "les programmes prévisionnels sont traités conformément aux procédures en vigueur, qu'il s'agisse des importations destinées à l'utilisation dans le processus de production (en vue d'assurer un approvisionnement continu) ou de celles destinées à la revente en l'état".

M. Moula participe à Madrid au 3ème Forum économique et patronal ibéro-africain



Le Président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula, a pris part au 3e Forum économique et patronal ibéro-africain à Madrid, qui a constitué une occasion pour mettre en avant le rôle des entreprises et des organisations patronales dans la construction de partenariats répondant aux priorités des économies africaines, indique jeudi un communiqué du CREA. S'exprimant lors du panel d'ouverture consacré à l'initiative "Global Gateway", M. Moula a relevé que "l'articulation entre investissements, développement des compétences et coopération public-privé constitue un levier essentiel pour faire émerger des projets créateurs de valeur ajoutée et d'emplois", note la même source. Il a plaidé à ce titre, "pour une coopération fondée sur la coproduction industrielle, le transfert de savoir-faire et l'intégration des entreprises locales dans les chaînes de valeur", ajoutant que l'initiative Global Gateway ouvre des perspectives pour accompagner cette ambition et rapprocher les acteurs économiques africains et européens autour de projets structurants, selon le CREA. La rencontre a également permis de mettre en lumière les opportunités d'approfondissement de la coopération entre les entreprises algériennes et espagnoles, notamment dans les énergies renouvelables, l'hydrogène, les engrais et l'ammoniac, ainsi que l'industrie automobile et la sous-traitance industrielle qui constituent autant de domaines propices au développement de partenariats, ajoute le communiqué, qui relève que "le projet de corridor SoutH2 illustre, plus largement, le potentiel d'une coopération industrielle et énergétique renforcée entre l'Algérie et l'Europe". Partenaire énergétique fiable, l'Algérie offre des perspectives de coopération qui s'appuient sur la complémentarité des capacités industrielles, la proximité géographique et la volonté de développer une production à plus forte valeur ajoutée, souligne le CREA. Il a réaffirmé à travers cette participation "son engagement à faciliter la mise en relation des entreprises, à identifier des projets communs et à renforcer le dialogue avec les organisations patronales partenaires, notamment la Confédération espagnole des organisations patronales +CEOE+, au service d'un partenariat économique durable et mutuellement bénéfique".

AUTOMOBILE :

Le ministre de l'Industrie reçoit une délégation d'EMIN AUTO

Le ministre de l'Industrie, Farid Kourtel, a reçu une délégation de la société "EMIN AUTO", représentant la marque "JAC Motors" en Algérie, pour examiner l'état d'avancement de son projet d'investissement dans l'industrie automobile dans la wilaya d'Aïn Témouchent, indique mercredi un communiqué du ministère. La rencontre, tenue mardi soir au siège du ministère, a été consacrée à l'évaluation de l'état d'avancement de la concrétisation du projet, ainsi qu'à l'examen des perspectives de développement de l'activité de production et de l'augmentation du taux d'intégration locale, précise la même source.

ASSURANCES:

La CAAT et TALA assurances obtiennent la certification Iso 9001/2015

La Compagnie Algérienne des Assurances (CAAT) et sa filiale Tala Assurances ont obtenu la certification ISO 9001/2015, une norme internationale qui définit les exigences pour la mise en place d'un système de management de la qualité. ?La cérémonie de remise de la certification s'est déroulée jeudi soir à Alger en présence du président-directeur général de la CAAT, Nacer Sais, du directeur général de Tala Assurances, Nabil Heddouche, et du directeur général de l'organisme certificateur, Intertek Algeria Lahcen Ben Hamadi. Ces certifications attestent de la conformité des systèmes de management de la qualité des deux compagnies aux exigences de la norme internationale Iso 9001/2015, indique-t-on. ?Dans son intervention, M. Sais a affirmé que l'obtention de cette certification consacre "une démarche exigeante fondée sur la rigueur, la mobilisation collective et la volonté permanente d'améliorer ses pratiques, ses performances et le renforcement de ses prestations". ?Il a souligné qu'au-delà de la reconnaissance officielle qu'elle représente, cette certification traduit la détermination à inscrire l'entreprise dans une dynamique durable de modernisation, d'efficacité opérationnelle et d'excellence managériale. ?"Dans le secteur des assurances où la confiance constitue le fondement même de la relation avec les assurés, la qualité ne peut être considérée comme une simple exigence organisationnelle. Elle est une composante essentielle de notre crédibilité, de notre solidité et de notre capacité à honorer durablement nos engagements", a-t-il dit. Par ailleurs, il a indiqué que le secteur des assurances en Algérie s'apprête à connaître une "évolution significative" de son environnement réglementaire et prudentiel, ajoutant que la perspective de la mise en place d'une autorité de supervision indépendante, annonce une nouvelle étape dans les exigences de gouvernance, de transparence et de maîtrise des risques auxquels les sociétés d'assurances devront répondre. ?De son côté, M. Heddouche a indiqué que l'obtention de la certification ISO 9001 constitue une étape importante pour Tala Assurances, précisant qu'elle vient consacrer une démarche fondée sur la maîtrise de ses processus, l'amélioration continue de ses pratiques et le renforcement de ses performances. ?Il a affirmé que cette certification traduit une "transformation en profondeur de l'entreprise et de sa culture managériale, orientée à présent vers la qualité de service, la satisfaction de ses clients et l'exigence de résultats". Pour sa part, M. Ben Hamadi a salué l'attribution de la norme ISO 9001:2015 aux deux compagnies d'assurances, précisant qu'elle va leur permettre de fournir des prestations de qualité et d'assurer la satisfaction de leurs clients.

ALGER / HYDRAULIQUE:

Des plans d'urgence pour renforcer l'approvisionnement en eau dans certaines communes confrontées au stress hydrique

Le ministre de l'Hydraulique, Lounès Bouzegza, a annoncé, jeudi à Alger, la mise en place de plans d'urgence visant à garantir l'approvisionnement en eau potable au profit de plusieurs communes confrontées à un stress hydrique, à travers la concrétisation de nouveaux projets, le renforcement des capacités d'approvisionnement et l'amélioration de la gestion des ressources hydriques.



Lors d'une séance plénière au Conseil de la nation, présidée par M. Azouz Nasri, président du Conseil, consacrée aux questions orales, le ministre a précisé que son secteur œuvrait à trouver des solutions concrètes pour prendre en charge les préoccupations des communes confrontées à des difficultés d'approvisionnement en eau, notamment à travers leur raccordement aux réseaux des communes limitrophes et la réalisation de nouveaux forages et de stations supplémentaires. Dans ce cadre, M. Bouzegza a souligné l'inscription d'un projet d'urgence destiné à assurer l'alimentation en eau de la daïra de Béni Haoua, dans la wilaya de Chlef, à partir du barrage de Kef Eddir, précisant que ce projet avait été confié à une entreprise relevant du secteur de l'hydraulique et que le taux d'avancement des travaux avait atteint 65%. Après avoir affirmé que l'approvisionnement de cette région serait renforcé grâce à de nouvelles infrastructures, notamment les stations de Ténès et de Béni Haoua, ainsi que le barrage de Sidi Yakoub, le ministre a fait état d'un projet de réalisation d'une station d'une capacité de 200.000 m3, confié au groupe Cosider, et dont les travaux devraient débuter prochainement. S'agissant de la wilaya d'Oum El Bouaghi, le ministre a indiqué que son département prenait en charge les préoccupations de plusieurs communes confrontées à un manque d'eau, notamment celle d'Aïn Beïda, à travers un ensemble de mesures comprenant son raccordement aux réseaux des communes voisines, ainsi que la réalisation de nouveaux forages, d'une station et d'un réservoir d'eau. Il a également abordé le programme de réhabilitation des réseaux de distribution et d'élimination des fuites, soulignant que la vétusté des réseaux entraînait des pertes de 30 à 50 % de l'eau potable au niveau des communes de la wilaya. A cet égard, il a annoncé la fin des travaux de réhabilitation de 80 km du réseau d'eau dans la commune d'Aïn Beïda, tandis que les travaux d'un nouveau projet s'étendant sur 61 km seront lancés prochainement, dans le but de réduire les fuites, et ce dès l'achèvement des procédures administratives. Un quota estimé à 20.000 M3/jour a été attribué à la commune d'Aïn Beïda, afin d'éviter tout chevauchement de gestion avec les wilayas limitrophes, à l'instar de Souk Ahras et de la région de Sedrata, a-t-il ajouté. Par ailleurs, concernant une préoccupation relative à l'accumulation de pierres et de broussailles dans les lits des oueds entravant ainsi l'écoulement des eaux, notamment au niveau de l'oued Chéliff dans la wilaya de Mostaganem, le ministre a rappelé que le traitement de ce dossier figure parmi les priorités du secteur. A ce sujet, il a annoncé le lancement d'une vaste opération de curage des oueds, avec la participation d'entreprises publiques et privées.

ORAN :

Atelier sur le renforcement des récifs artificiels et la création de coopératives professionnelles dans le cadre de l'économie bleue

Le renforcement des récifs artificiels et la création de coopératives professionnelles de pêche ont été au centre d'un atelier de concertation, ouvert mercredi à l'Institut technologique de la pêche et de l'aquaculture d'Oran (ITPA), avec la participation d'experts du programme de l'économie bleue, supervisé par le ministère de tutelle en partenariat avec l'Union européenne, ainsi que de professionnels du secteur. Les travaux de cette rencontre, qui se poursuivent jusqu'à jeudi, seront clôturés jeudi. Organisé au niveau de cet institut en collaboration avec les experts du programme, cet atelier s'inscrit dans le cadre du renforcement de la coopération et de l'échange d'expériences dans le domaine de l'économie bleue. Il réunit, notamment, un expert international et un cadre de la Direction générale de la pêche et de l'aquaculture, sous la supervision du directeur de la pêche maritime et de l'aquaculture de la wilaya d'Oran. Les travaux portent sur deux principaux axes. Le premier concerne l'étude de la possibilité de renforcer le récif artificiel (ROII), situé dans la baie de Bousfer, par des blocs en béton armé, afin d'assurer la pérennité de cet ouvrage et de contribuer à la préservation de la biodiversité marine. Le second axe porte sur l'examen des mécanismes de création de coopératives professionnelles, ainsi que la définition de leurs missions et de leurs rôles, en coordination avec la Chambre de wilaya de la pêche maritime et de l'aquaculture. Cette démarche vise notamment à contribuer à l'organisation et à la gestion du site de mouillage de Mers El Hadjadj et à renforcer l'implication des professionnels dans la gestion durable de cet espace. Cet atelier a enregistré la participation de plusieurs professionnels du secteur, d'enseignants et de stagiaires de l'ITPA. La rencontre a également été marquée par des communications présentées par les participants qui ont partagé leurs expériences dans la réalisation du récif artificiel, en abordant les aspects techniques et pratiques du projet, ainsi que les expériences de terrain liées à la réalisation de ce type d'ouvrages et leur rôle dans le soutien aux activités maritimes durables.

BECHAR :

Signature d'une convention de partenariat entre l'Université "Tahri Mohamed" et la société "Sariâa El Djanoub Transport" (Université)

La direction de l'Université Tahri Mohamed de Béchar a annoncé, mercredi, la signature d'une convention de coopération et de partenariat avec la société "Sariâa El Djanoub Transport", visant à renforcer les services de transport au profit de la communauté universitaire, à faciliter les déplacements des étudiants, des enseignants et des employés, ainsi qu'à accompagner les différentes activités et manifestations universitaires. Cette convention, signée mardi soir, s'inscrit dans le cadre de l'ouverture de l'université sur son environnement économique et social et de sa volonté de développer les partenariats avec les entreprises économiques, de manière à contribuer à l'amélioration des services destinés aux différentes composantes de la communauté universitaire et à répondre à leurs besoins, a précisé la même source. L'accord prévoit notamment la mise à disposition de services de transport au profit des étudiants, des enseignants et des employés, ainsi que l'accompagnement des différentes activités universitaires, notamment les compétitions sportives et les manifestations culturelles et scientifiques, outre la facilitation des déplacements des participants aux colloques, séminaires et manifestations scientifiques et académiques. La convention porte également sur la prise en charge du transport dans le cadre des sorties de terrain et des visites pédagogiques à travers les différentes wilayas du pays, contribuant ainsi au renforcement de la dimension pratique de la formation universitaire et offrant aux étudiants davantage d'opportunités de découvrir diverses expériences et pratiques sur le terrain, a-t-on expliqué. Par ailleurs, les domaines de coopération englobent le transport des colis, des correspondances et des documents administratifs, ainsi que des matériels et équipements scientifiques, ce qui devrait faciliter les opérations logistiques et administratives, améliorer les conditions d'accomplissement des missions universitaires et soutenir les activités de recherche scientifique. Cette initiative traduit la volonté de l'Université Tahri Mohamed de Béchar de diversifier ses partenariats et de renforcer la coopération avec les acteurs économiques et sociaux, en vue de développer les services universitaires, d'améliorer l'accompagnement des étudiants et de leur offrir un environnement davantage propice à l'apprentissage, à la créativité et à l'innovation, a-t-on souligné.

SETIF :

Plus de 100 jeunes des régions frontalières et du Grand sud en formation pour l'obtention d'un diplôme de conseiller en sport



L'année de formation 2026-2027 a été inaugurée, mardi, à l'Ecole nationale des sports olympiques (ENSO) de Sétif, dans le cadre d'une formation spécialisée pour l'obtention du diplôme de conseiller en sport, à laquelle participent 102 jeunes issus des régions frontalières et du Grand sud. La responsable de la communication de l'ENSO, Karima Latreche, a précisé, dans une déclaration à l'APS, que cette formation "s'inscrit dans le cadre de la poursuite du programme de formation spécialisée lancé par le ministère des Sports à l'intention des jeunes des régions citées". Elle a ajouté que cette formation, qui couvre les spécialités de la "gestion sportive" et de la "théorie et méthodologie de l'entraînement sportif" est destinée à "former des jeunes pour leur permettre d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour assumer des fonctions de gestionnaires des installations sportives et contribuer au développement du secteur sportif dans les wilayas du Grand Sud et les zones frontalières". Mme Latreche a également indiqué que ces jeunes suivront une formation d'une durée de cinq ans, encadrée par une équipe pédagogique spécialisée relevant de l'Ecole nationale supérieure en sciences et technologie du sport (ENS/STS) de Dely-Brahim (Alger), placée sous la tutelle conjointe du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et du ministère des Sports. Dans ce cadre, les stagiaires de la spécialisation "Gestion sportive" une formation comprenant 23 modules, accompagnée d'un stage pratique, tandis que le programme de la spécialisation "Théorie et méthodologie de l'entraînement sportif" comprend 33 modules et un stage pratique. De son côté, la directrice adjointe de l'ENS/STS, chargée des relations extérieures, le Pr Saliha Bounemri, a souligné que "l'accueil de cette formation spécialisée par l'ENSO de Sétif permet de valoriser les infrastructures et les installations dont dispose l'Algérie en général et la wilaya de Sétif en particulier, cet établissement disposant d'équipements pédagogiques et sportifs à même d'assurer la formation dans des conditions adéquates". Elle a ajouté que cette initiative permettra également d'alléger la charge de travail de l'ENS/STS de Dely-Brahim. Le coup d'envoi de cette formation a été donné en présence de plusieurs responsables des secteurs de l'enseignement supérieur et des sports parmi lesquels le Pr Saliha Bounemri, M. Nasreddine Kemriche, directeur-adjoint chargé de la formation doctorale et de la recherche scientifique à l'ENS/STS et M. Mohamed-Amine Meziane Cherif, directeur de la jeunesse et des sports de la wilaya de Sétif, en plus des étudiants et du staff pédagogique chargé de l'encadrement de la formation.

Mme Sahli reçoit une délégation de l'Institut d'études africaines de l'Académie des sciences de Russie

La présidente du Conseil national des droits de l'homme (CNDH), Mme Maya Fadel Sahli, a reçu, jeudi à Alger, une délégation de l'Institut d'études africaines (IAS) relevant de l'Académie des sciences de Russie (Centre d'études sur l'Afrique du Nord et la Corne de l'Afrique), conduite par M. Pervin Mamed-Zade, indique un communiqué du Conseil.

Cette rencontre, qui s'inscrit dans le cadre de "la poursuite de l'accueil par le CNDH de visites à caractère académique et de recherche" a permis d'aborder "la coopération académique et de recherche portant sur la question du colonialisme en Afrique et la réparation des préjudices qui en découlent, les deux parties ayant examiné les aspects juridiques et ceux liés aux droits de l'Homme se rapportant à ce dossier". A ce propos, "la délégation visiteuse a sollicité l'avis juridique du CNDH sur ce sujet, au regard de ses compétences dans le domaine des droits de l'Homme", ajoute le communiqué A cette occasion, les deux parties ont souligné "l'importance de renforcer les échanges scientifiques et académiques sur les questions historiques et de droits de l'Homme relatives au continent africain", selon la même source.



CONSTANTINE :

"La qualité du médicament, une preuve à apporter avant son usage"



Les participants aux 2es Journées nationales du département de pharmacie, clôturées jeudi à l'Université Salah Boubnider (Constantine 3), ont souligné que "la qualité du médicament et du produit de santé est une preuve à apporter avant son usage, par le contrôle, l'évaluation et la validation". Organisées par la faculté de médecine - département de pharmacie de la même université -, ces journées, qui se sont déroulées les 4 et 5 novembre, ont réuni des enseignants, des chercheurs, des praticiens hospitaliers, des pharmaciens d'officine et industriels, aux côtés de représentants des autorités sanitaires et d'étudiants. La première communication, présentée par le Pr Chaffa Aimeur, du Service de Radiologie du CHU Mustapha Pacha d'Alger, a concerné le cancer du sein. L'auteur a suivi 250 femmes qui recevaient une chimiothérapie avant l'opération. Il a utilisé l'imagerie médicale pour voir si la tumeur avait disparu, puis il a comparé ce résultat avec l'analyse faite après l'opération. L'imagerie s'est montrée très fiable : elle a détecté presque tous les cas où la tumeur avait bien disparu, avec une réussite de plus de 97 %.

Elle apporte ainsi aux médecins une preuve pour mieux décider de la suite de la prise en charge. La deuxième étude, présentée par le Pr Houari Toumi, de l'EHU d'Oran, a porté sur un cancer du sang appelé lymphome de Hodgkin, chez des patients dont la maladie était revenue ou ne répondait plus aux traitements habituels. Sur 30 malades suivis, le nouveau traitement a permis de faire reculer la maladie chez deux malades sur trois, et de la faire disparaître complètement chez un malade sur deux. Les effets indésirables sont restés dans l'ensemble supportables, avec un seul cas grave. Ce traitement permet aussi, pour beaucoup de malades, de passer ensuite à une greffe pour consolider la guérison. La qualité du médicament a ensuite été au centre des débats, avec une communication présentée par Nachoua Abdelmoumene, du Laboratoire de Biochimie du CHU de Sétif. Elle a expliqué que pour être sûr qu'un médicament reste bon jusqu'à la fin de sa durée de vie, il faut le soumettre à des conditions difficiles : chaleur, humidité, lumière ou acidité. C'est ce qu'on appelle les tests de résistance. Ces tests permettent de repérer comment le médicament se dégrade et de fixer les bonnes conditions de conservation. Au terme de ces deux journées, les participants ont retenu qu'un médicament ou un produit de santé ne vaut que par la preuve apportée de sa qualité, de sa stabilité et de sa bonne tolérance, avant d'être mis entre les mains du patient. A noter que le programme scientifique de cette rencontre a comporté plus de 30 conférences, des ateliers pratiques et plus de 120 communications affichées, autour de quatre axes portant sur les thérapies innovantes, l'accès au médicament et la prise en charge du malade, l'innovation industrielle et le contrôle de la qualité, ainsi que la nutrition et la phytothérapie. La deuxième journée a été consacrée à cette exigence de la preuve, du laboratoire jusqu'au patient.

ORAN :

Un séminaire régional consacré à la prévention des cancers professionnels

La Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) a organisé, jeudi à Oran, un séminaire régional regroupant sept wilayas de l'Ouest du pays, consacré à la prévention des cancers professionnels, avec la participation de spécialistes des secteurs de la sécurité sociale, de l'emploi et de la santé. Organisée sous le slogan "Cancers professionnels : identification, évaluation et méthodes de prévention", cette rencontre a réuni les wilayas d'Oran, de Tlemcen, de Mostaganem, de Mascara, de Sidi Bel-Abbes, d'Aïn Temouchent et de Relizane, dans le but de mettre en lumière les risques liés aux cancers professionnels et les moyens de les prévenir en milieu de travail. Dans ce contexte, le directeur général de la CNAS, Khaled Khedim, a indiqué, dans un message lu en son nom par le directeur central de la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles, Djamel Matari , que cette rencontre s'inscrit dans le cadre des orientations visant à renforcer le système de prévention des risques professionnels et à évaluer la santé et la sécurité sur les lieux de travail, afin de protéger la santé des travailleurs, de préserver leurs capacités professionnelles, ainsi que d'assurer la pérennité des entreprises et de l'économie nationale. Il a ajouté que la prévention des risques professionnels, notamment des cancers liés à l'activité professionnelle, constitue l'un des principaux défis sanitaires nécessitant la conjugaison des efforts des différents acteurs, compte tenu de la diversité des facteurs responsables de ces maladies et de la possibilité que leurs effets n'apparaissent que plusieurs années après l'exposition professionnelle aux substances et agents cancérogènes. Dans cette optique, a ajouté le même responsable, la lutte contre ces risques exige l'adoption d'une approche globale et anticipative reposant sur l'identification des agents cancérogènes dans l'environnement professionnel, l'évaluation des niveaux d'exposition, le renforcement des mécanismes de dépistage et de surveillance, ainsi que l'intensification des actions d'information et de sensibilisation à l'importance du respect des mesures de prévention et de protection par les employeurs et les travailleurs. Il a souligné, à cet égard, qu'une prévention efficace ne peut être assurée que grâce à une coordination permanente entre les différents acteurs concernés et à l'instauration, au sein des entreprises, d'une culture de prévention fondée sur l'anticipation des risques, l'intervention précoce et le respect des normes de santé et de sécurité au travail. De son côté, le président de la commission de la santé, des affaires sociales, du travail et de la formation professionnelle de l'Assemblée populaire nationale (APN), également directeur de l'agence d'Oran de la CNAS, Abdelkrim Djellat, a mis en avant l'importance d'aborder la question des "cancers professionnels", autrefois considérée comme un sujet "tabou". Il a souligné les importantes répercussions médicales, sociales et économiques de ces maladies sur les patients, leurs familles et le Trésor public, au regard des moyens considérables mobilisés par les pouvoirs publics et la caisse pour assurer les traitements, les médicaments et l'accompagnement médical. Le même intervenant a estimé que la lutte contre ce problème "nécessite la conjugaison des efforts des institutions exécutives, des médecins, des employeurs et des travailleurs afin de limiter la propagation de ces maladies graves en milieu professionnel". Pour sa part, le directeur central de la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles à la CNAS, Djamel Matari, a abordé le rôle de cet organisme dans la concrétisation sur le terrain de la politique nationale de prévention des risques professionnels, afin de garantir une vie professionnelle saine, un environnement de travail sûr et l'ancrage d'une culture de prévention contre ces risques. Dans le même contexte, M. Matari a également évoqué le "faible" nombre de déclarations de maladies professionnelles en Algérie, alors que le milieu professionnel n'est pas exempt de cas de cancers. Il a indiqué que la Direction de la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles de la CNAS avait enregistré, au cours des six dernières années, 39 déclarations de maladies auprès des services de la sécurité sociale. Il a considéré que ce chiffre reflète une "insuffisance importante" des déclarations de cancers professionnels, affirmant que la déclaration de la maladie constitue une étape fondamentale dans le processus de prise en charge sociale des personnes atteintes. Il a également insisté sur le rôle essentiel du médecin du travail dans la prévention des cancers professionnels, à travers l'évaluation précoce des risques, l'identification des substances cancérogènes chimiques, physiques et biologiques présentes dans l'environnement professionnel, ainsi que la surveillance médicale continue, au moyen d'examens périodiques et initiaux permettant de détecter précocement tout signe pathologique résultant d'une exposition professionnelle. Cette rencontre a été marquée par la présentation de plusieurs communications, notamment sur les thèmes "Sécurité sociale : obligations de l'employeur et risques couverts", "Profil épidémiologique, clinique et professionnel du cancer de la vessie", "Cancer du poumon : d'un risque évitable à un fardeau économique" et "Cancers professionnels : l'épidémie invisible, du fardeau médical et économique à la coopération entre professionnels".

RPT/ENSEIGNEMENT SUPERIEUR :

M. Baddari inspecte des projets de son secteur à Bouira

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a inspecté jeudi plusieurs projets relevant de son secteur à l'université "Akli Mohand Oulhadj" (UAMO) de Bouira, dont le chantier de réalisation de 2000 nouvelles places pédagogiques devant être incessamment mises à la disposition des étudiants.



Au cours de sa visite, M. Baddari s'est rendu au nouveau pôle universitaire de la ville, où il s'est enquis de l'état d'avancement des travaux de réalisation de ces 2000 nouvelles places pédagogiques. Selon les responsables de l'UAMO, ces travaux "sont à leur phase finale, et les places devront être ouvertes incessamment afin d'alléger la surcharge des classes, notamment à la faculté centrale". Une enveloppe financière de l'ordre de 1,2 milliard de dinars a été allouée à cet important projet lancé en 2024, selon la fiche technique du projet présentée au ministre sur place. Ce dernier a visité les différents blocs et services de ces futures structures universitaires. Sur le site du chantier, M. Baddari s'est réjoui du renforcement de l'université de Bouira avec de nouvelles structures destinées à améliorer les conditions d'enseignement et d'apprentissage des étudiants. Il a dans le sillage invité les responsables concernés à doter ces nouvelles places pédagogiques de tous les moyens pédagogiques nécessaires. Toujours au sein du nouveau pôle universitaire, le ministre a inauguré le guichet unique de l'université qui regroupe plusieurs services, notamment l'Agence nationale de gestion du microcrédit (ANGEM), l'Agence nationale de soutien et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA), la banque de l'Agriculture et du Developpement Rural (BADR) et la direction des impôts. L'objectif est de faciliter aux étudiants toutes les démarches administratives et de les aider à lancer leurs projets futurs, selon les détails recueillis sur place. Il s'est enquis également de la plateforme technologique et numérique de l'université "Akli Mohand Oulhadj" de Bouira, avant de demander aux responsables de ce projet de l'affiner, afin de permettre à l'université de s'ouvrir davantage à l'extérieur et à son environnement, et ainsi de contribuer fortement au développement économique du pays. Lors de sa visite, le ministre a procédé au lancement d'une quinzaine de projets innovants initiés par des étudiants de l'université de Bouira. Ces projets concernent notamment la technologie, l'environnement, l'agriculture et l'industrie. Il a assuré aux étudiants porteurs de ces projets que son département "encouragerait leur réalisation , car l'université est la source de tout développement". Au cours d'une rencontre qui a regroupé les acteurs du secteur et les enseignants de l'université, M. Baddari a appelé à fournir plus d'efforts pour moderniser davantage l'université algérienne, pour qu'elle puisse s'ouvrir à son environnement et servir l'économie locale et nationale à travers des partenariats fructueux. Dans ce cadre, l'université "Akli Mohand Oulhadj" a signé des conventions avec l'Ecole nationale supérieure agronomique (ENSA) et le Centre de recherche sur l'information scientifique et technique (CERIST). "L'objectif de ces conventions est de permettre à nos étudiants d'effectuer leurs stages au sein de ces écoles et entreprises, et de répondre à leurs besoins en matière d'emploi", a expliqué le recteur de l'université, Ali Larguet. Le ministre a clôturé sa visite dans la wilaya, par une cérémonie organisée en l'honneur de l'étudiant-athlète Khither Slimane, qui a brillé récemment au Championnat mondial de Yoseikan Budo (2026) en Tunisie. Classé en 2025 par le Magazine Forbes Middle East comme meilleur jeune chercheur innovant de moins de 30 ans dans le domaine de l'intelligence artificielle (IA), l'enseignant Okba Fergani, a été honoré par le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, par la même occasion.

Le ministre du Travail préside à Tipasa l'inauguration et l'inspection de plusieurs structures du secteur



Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed Hattab, a supervisé l'inauguration et l'inspection de plusieurs structures et institutions relevant de son secteur, dans la wilaya de Tipasa, afin d'évaluer l'amélioration de la qualité des services fournis aux citoyens. Dans le cadre du suivi de la situation des structures et des institutions relevant de son département, M. Hatab a procédé, lors d'une visite de travail et d'inspection qu'il a effectuée dans la wilaya en compagnie du wali, Mohamed Amine Benchaoulia, à l'inauguration de plusieurs structures de son secteur et à l'inspection d'autres, dans le but d'améliorer leur fonctionnement et de développer leurs services. A cette occasion, le ministre a souligné l'importance que le secteur accorde à la prise en charge des retraités. Lors de sa visite au siège de l'agence régionale de la Caisse nationale des retraites (CNR), il a insisté sur la nécessité d'améliorer la qualité des services fournis à cette catégorie de population, de simplifier les procédures administratives et de réduire les délais de traitement des dossiers. Lors de sa visite à l'agence locale de la Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés (CASNOS), M. Hattab a indiqué que l'élargissement de la couverture sociale à l'ensemble des catégories de bénéficiaires, notamment les travailleurs indépendants, constituait "un pilier essentiel pour parvenir à la justice sociale et à la stabilité économique et sociale". A cet égard, il a souligné l'importance d'ancrer une culture de l'adhésion et de la déclaration chez les travailleurs non salariés, en simplifiant les procédures, en rapprochant les services et en améliorant les mécanismes de communication. Dans le cadre du développement et de la modernisation des équipements publics, le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale a présidé la cérémonie de pose de la première pierre du nouveau siège de la Caisse nationale d'assurance sociale des travailleurs salariés (CNAS) et a inspecté les travaux de construction du Centre de paiement de l'agence locale de la CNAS dans la commune de Gouraya. Il a également inauguré un projet de construction de 60 logements de type promotionnel aidé (LPA) et de 12 autres unités de logement promotionnel libre (LPL), réalisés dans le cadre du programme du Fonds national de péréquation des œuvres sociales (FNPOS). Il a alors souligné que l'accès à ce programme devait reposer sur "des critères de transparence, d'équité et d'égalité des chances entre tous les travailleurs remplissant les conditions requises". Lors de sa visite au siège de la clinique spécialisée en chirurgie cardiaque pédiatrique "Mohamed Othman Talba" dans la commune de Bou Ismail, le ministre a souligné l'importance de protéger la santé des enfants et d'améliorer leur prise en charge médicale, en particulier ceux qui ont besoin d'un suivi et de soins médicaux spécialisés. Il a salué les initiatives et les structures qui contribuent à offrir à ces enfants, ainsi qu'à leurs familles, des conditions sanitaires adéquates. M. Hattab a également visité le centre d'accueil des parents d'enfants malades, où il a souligné que la prise en charge devait s'étendre aux familles des malades, compte tenu des charges financières et psychologiques que celles-ci doivent supporter pour se déplacer et de séjourner loin de leur lieu de résidence pendant toute la durée du traitement.

Chargé par le président de la République le Premier ministre reçoit le professeur Youcef Mentalechta

Chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a reçu, jeudi, le professeur Youcef Mentalechta, lors d'une rencontre en vue de l'honorer en reconnaissance de son parcours scientifique et de ses contributions pionnières dans l'instauration des premiers fondements du développement des technologies de l'information et de la communication en Algérie, indique un communiqué des services du Premier ministre. La rencontre a été "l'occasion d'examiner les moyens de renforcer ces technologies et de s'adapter aux mutations structurelles que connait le monde, notamment dans le domaine de l'intelligence artificielle", selon le communiqué. L'occasion a permis également de souligner que "l'Algérie dispose de potentialités et de moyens prometteurs dans ce domaine, en premier rang desquels figurent les jeunes compétences nationales, les membres de la communauté nationale établie à l'étranger, d'où l'impératif d'œuvrer à leur mobilisation et à la valorisation de leurs expertises pour contribuer à la concrétisation de cette démarche stratégique, à laquelle l'Etat voue une importance majeure", conclut le communiqué.

COP31 :

Le HCR alerte sur les risques climatiques pour 90 millions de déplacés

A quelques jours de la COP31 en Turquie, le Haut Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR) a appelé vendredi à une action urgente pour protéger 90 millions de réfugiés et déplacés de force particulièrement exposés aux conséquences du changement climatique. "Les réfugiés subissent une double injustice. Contraints de fuir des conflits qu'ils n'ont pas provoqués, ils se retrouvent aujourd'hui en première ligne d'une crise climatique à laquelle ils ont le moins contribué", a déclaré dans un communiqué Anton Leis Garcia, Haut-Commissaire adjoint du HCR aux opérations. "Pour des millions de personnes, le changement climatique n'est pas une menace lointaine. Il détruit leurs abris, compromet leurs moyens de subsistance et met en péril leurs espoirs de reconstruire leur vie", a-t-il ajouté. Dans son dernier rapport, le HCR affirme que près de 90 millions de personnes déplacées de force - soit trois sur quatre dans le monde - vivent dans des pays fortement exposés aux aléas climatiques, notamment les sécheresses sévères, les inondations meurtrières et les vagues de chaleur extrême. En outre, selon l'agence, plus des deux tiers des réfugiés rentrés chez eux au cours du premier semestre 2026 sont retournés dans des pays particulièrement vulnérables aux aléas climatiques, "ce qui soulève des inquiétudes quant à la pérennité de ces retours". Les catastrophes climatiques ont provoqué plus de 255 millions de déplacements internes dans le monde au cours de la dernière décennie, soit environ 70.000 personnes par jour. Lors de la COP31, le HCR appellera les gouvernements et les institutions de financement climatique à inclure les réfugiés et les personnes déplacées dans les plans climatiques nationaux et les mécanismes de financement, à orienter davantage d'investissements d'adaptation à long terme vers les zones fragiles et touchées par les déplacements, et à aller au-delà de l'aide humanitaire à court terme vers des solutions plus durables et dirigées au niveau local. "La COP31 doit marquer un tournant" et permettre d'"offrir une protection durable, une résilience plus forte et un avenir plus sûr pour des millions de personnes contraintes de fuir", a exhorté M. Leis Garcia.

ALGERIE U23 :

Bonne nouvelle pour Rafik Saïfi



Excellente nouvelle pour le staff technique de la sélection algérienne U23. Blessé lors de sa toute première apparition sous le maillot national face à l'Afrique du Sud, Anis Ouzenadji a fait son grand retour à l'entraînement collectif avec l'ES-TAC Troyes. Rétabli et de nouveau opérationnel, le jeune prospect s'apprête à réintégrer le groupe pour aborder les échéances cruciales du mois de novembre. Ce retour à la compétition tombe à point nommé pour le sélectionneur Rafik Saïfi. Le rassemblement international de ce mois-ci marquera le début officiel de la campagne de qualification pour la CAN U23 2027, avec un deuxième tour préliminaire des éliminatoires face à Eswatini. La présence d'Ouzenadji n'en est que plus importante pour le staff, qui retrouve un élément capable d'apporter des solutions sur le côté gauche de la défense. Après une blessure survenue dès ses débuts en sélection, le joueur peut ainsi envisager une seconde chance de se montrer sous le maillot national.

Un début de saison très intéressant en France

Auteur d'un début de saison très intéressant en France avant son coup d'arrêt physique, le latéral gauche avait marqué les esprits par sa percussion et sa combativité. Ces qualités ont séduit les observateurs de la Ligue 1 et lui ont permis de se faire un nom parmi les jeunes talents à suivre. Son retour à l'entraînement collectif permet de rassurer sur son état de forme, au moment où l'équipe s'apprête à entamer sa campagne qualificative. Le retour en forme d'Ouzenadji offre ainsi une option majeure à Saïfi pour aborder ce stage avec davantage de certitudes et d'ambition.

USMA :

Achref Abada confiant et concentré malgré les rumeurs de transfert



Après un voyage éprouvant, la délégation de l'USM Alger est bien arrivée en Afrique du Sud pour disputer la Supercoupe de la CAF face aux Mamelodi Sundowns. À l'issue de la première séance d'entraînement, le défenseur international Achref Abada a tenu à rassurer les supporters quant à l'état d'esprit et à la détermination du groupe. Interrogé sur son avenir alors que des rumeurs l'associent à Al Shamal SC et au géant égyptien Al Ahly SC, le joueur de 27 ans a balayé les distractions. Sous contrat avec l'USMA jusqu'en 2029, Abada a affirmé sa pleine fidélité au club algérois, assurant rester totalement focalisé sur l'échéance continentale avec l'ambition de décrocher le trophée et d'honorer le peuple algérien.

ALGERIE :

La liste de Hemdani pour le stage de novembre (Officiel) !

Brahim Hemdani a communiqué, ce jeudi en marge de la conférence de presse d'avant-stage tenue à la salle de conférence "Mohamed Sellah" du stade Nelson Mandela (Baraki), sa liste des 26 Fennecs concernés par la double confrontation entre l'Algérie et le Togo (14 et 17 du mois en cours).



Ce rendez-vous comptera pour des 3e et 4e journées des éliminatoires de la CAN 2027. Comme attendu, le sélectionneur des Verts a apporté des changements par rapport à son groupe du dernier stage (21 septembre – 06 octobre). Au total, on compte 5 joueurs qui sont de retour dans le "squad" et 2 qui vont découvrir l'EN A. Contrairement aux attentes, Luca Zidane ne fait pas son retour parmi les gardiens de buts et paie manifestement sa situation du côté du CD Leganès où il est remplaàant depuis deux matchs. Parallèlement, Oussama Benbot fait son retour. Pour leur part, Melvin Mastil et Abdellatif Ramdane restent sur l'échiquier de Hemdani.

Azzi y est comme attendu

En défense, il y avait des doutes sur la convocation de Rafik Belghali, blessé le week-end dernier avec le Torino FC face à Frosinone. Finalement, le Turinois est retenu par le driver des Guerriers du Désert même s'il va falloir suivre l'évolution de sa donne médicale dans les jours à venir. Pour l'épauler dans le couloir droit, on retrouve Mohamed Azzi qui s'invite pour la première fois chez les "seniors" d'Algérie. A gauche Jaouen Hadjam est là alors que – et c'était prévisible – Rayan Aït-Nouri est absent pour des raisons sportives mais aussi disciplinaires suite à son comportement sur le banc contre la Zambie. Comme doublure pour Hadjam, il faudra compter sur Ramy Bensebaïni puisqu'il n'y a pas un autre candidat au poste sur la liste. Dans l'axe, Hemdani garde les mêmes éléments par rapport à septembre avec Abada et Touba notamment. En revanche, Samir Chergui a sauté au profit d'Azzi. On en déduit qu'il postulait pour un rôle de latéral et non pas de central.

Aouchiche et Zorgane sautent, première pour Rebbache

Dans l'entre-jeu, Bentaleb, toujours aussi performant avec Lille OSC, est là après avoir déclaré forfait lors de précédente date FIFA. Les deux autres revenants sont Yacine Titraoui et Hicham Boudaoui. Ils prennent les places d'Adil Aouchiche et Adem Zorgane qui paie son faible temps de jeu avec la Royale Union Saint-Gilloise malgré un rendement assez convaincant lors de la dernière trêve internationale. La surprise dans le secteur est Abderrahmaane Rebbache. Le sociétaire d'Alavès (Liga) passera enfin la porte du Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa. En attaque, à l'exception de Farès Ghedjemis qui prend la place, comme annoncé, d'Ilan Kebbal, le successeur de Vladimir Petkovic garde les mêmes éléments parmi lesquels Amin Chiakha. Ce dernier obtient – et c'est mérité – un sursis pour essayer de s'imposer au poste d'avant-centre. Le jeune fer de lance essaiera de gagner des points cette fois et profiter de la belle forme qu'il affiche avec son club Rosenborg BK.

la liste de Hemdani pour le Togo

Gardiens de but :
Oussama Benbot
Melvin Mastil
Abdelatif Ramdane

Défenseurs :
Achraf Abada
Mohamed Azzi
Zineddine Belaïd
Rafik Belghali
Ramy Bensebaïni
Jaouen Hadjam
Sohaib Naïr
Ahmed Touba

Milieux de terrain :
Himad Abdelli
Nabil Bentaleb
Hicham Boudaoui
Farès Chaïbi
Ibrahim Maza
Abderrahmane Rebbach
Yacine Titraoui

Attaquants :
Mohamed Amine Amoura
Moncef Bakrar
Bachir Belloumi
Adil Boulbina
Amin Chiakha
Farès Ghedjemis
Amine Gouiri
Anis Hadj Moussa

ALGERIE U17 :

Amine Ghimouz dévoile sa liste pour le Mondial au Qatar



À deux semaines du coup d'envoi de la Coupe du Monde U17 2026, qui se tiendra au Qatar du 19 novembre au 13 décembre, le sélectionneur Amine Ghimouz a officialisé la liste des joueurs retenus pour défendre les couleurs nationales. Il s'agit de la deuxième participation de l'histoire de l'Algérie U17 à cette compétition mondiale. Pour cette grande échéance, le groupe s'appuie sur une ossature équilibrée entre éléments locaux et talents évoluant à l'étranger. Parmi les cadres retenus, les coéquipiers de Walid Nechab (Olympique Lyonnais) nourrissent de grandes ambitions et visent d'aller le plus loin possible dans l'épreuve.

La liste des 21 joueurs retenus :

Gardiens :
Ivan Guemdani (O. Marseille), Nazim Benmedjdoub (Paradou AC), Yazid Tifrani (RC Strasbourg).

Défenseurs :
Ayoub Dahmas (USM Alger), Anas Belkanichi (Toulouse FC), Mahmoud Noubli (Paradou AC), Kenzo Brignone (O. Marseille), Ilyes Mekkaoui (FC Volendam), Noam Benramdane (Montpellier HSC).

Milieux :
Ramy Benkhiat (OGC Nice), Walid Nechab (O. Lyonnais), Rayan Zidane (Bayer 04 Leverkusen), Ilyes Grini (RC Lens), Adam Benali (Le Havre AC), Nazim Benghezel (Amiens SC).

Attaquants :
Yacine Abed (Paradou AC), Melwane Zaidi (FC Basel 1893), Zadig Bendiab (Levante UD), Khalil Touali (O Akbou), Mahdi Maghlout (Inter Milan), Sid Ali Kaddouri (Paradou AC). Placés dans le Groupe J, les jeunes Verts entameront leur parcours le samedi 21 novembre face au Chili au stade Khaled Ballan. Ils enchaîneront le mardi 24 novembre contre le Monténégro, avant de conclure la phase de poules le vendredi 27 novembre face aux États-Unis.

ELIMINATOIRES CAN 2027 DES U23:

Eswatini-Algérie, le mercredi 11 novembre



Après plusieurs mois de préparation, la sélection algérienne des moins de 23 ans s'apprête à entrer dans le vif du sujet en disputant sa première compétition officielle, à savoir les éliminatoires de la CAN 2027 .

En effet, les espoirs algériens, exemptés du premier tour, seront appelés à en découdre avec l'Eswatini, le mercredi 11 novembre 2026 (15h, heure algérienne), au stade national Somhlolo de Lobamba, en match aller du deuxième tour éliminatoire de cette CAN 2027 des U23.

Un vol spécial pour rallier l'Eswatini

A cet effet, les Verts se rendront ce lundi 9 novembre vers ce pays du sud de l'Afrique, anciennement connu sous le nom de Swaziland, à bord d'un vol spécial de la compagnie nationale Air Algérie. La délégation algérienne regagnera le pays juste après la rencontre puisqu'elle rejoindra directement son lieu de résidence, à l'hôtel Atlantis d'Alger probablement, afin de préparer le match, prévu le 16 novembre à 18h, au stade du 5Juillet. Bien que la Fédération algérienne de football (FAF) n'ait pas encore communiqué la liste des joueurs retenus pour ce rendez-vous continental, le coach Rafik Saïfi devrait reconduire pratiquement le même groupe qui avait pris part au dernier stage du mois d'octobre, effectué en Afrique du Sud et ponctué par deux matchs amicaux face aux Bafana Bafana : défaite (3-1), puis nul (1-1). Cependant, la participation de l'attaquant en forme du moment, Mohamed Amine Ramdaoui, demeure très incertaine. Auteur d'un doublé contre le CS Constantine en championnat, le joueur usmiste, a de nouveau rechuté de sa blessure à la cuisse. Le staff technique national suit de près l'évolution de son état de santé dans l'espoir de le voir rétabli à temps pour l'empoignade contre l'Eswatini, tombeur du Malawi au tour précédent (1-1 et 0-1).

Des défections chez les Verts

En revanche, l'autre attaquant de l'USM Alger, Mohamed Bouderbala, qui souffre d'une entorse à la cheville contractée lors du dernier déplacement en terre constantinoise, est d'ores et déjà forfait, tout comme le latéral gauche de Troyes (Ligue 2 française), Anis Ouznadji et le défenseur central de l'ES Sétif, Issam Abdelhamid Naïm, tous deux blessés. Pour les capés de Rafik Saïfi, l'objectif est d'obtenir un résultat favorable qui leur permettrait d'aborder dans les meilleures conditions la seconde manche. En cas de qualification au troisième et dernier tour, l'Algérie affrontera le vainqueur de la double confrontation entre le Zimbabwe et le Mali. La manche aller aura lieu le 22 mars 2027 à domicile avant de se déplacer pour le match retour qui aura lieu le 30 mars. Pour rappel, la CAF a attribué à l'Egypte l'organisation de la CAN des U23, prévue en novembre 2027, qualificative pour les Jeux olympique 2028 de Los Angeles.

QUALIFICATIONS CAN-2027 (GR.I) :

"Engranger le maximum de points face au Togo"

Le sélectionneur de l'équipe nationale de football, Brahim Hemdani, a affiché jeudi ses ambitions en prévision de la double confrontation face au Togo, prévue les 14 et 17 novembre, dans le cadre des 3e et 4e journées (groupe I), des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2027.



"Nous avons constaté lors du premier rassemblement que toutes les équipes étaient difficiles à jouer. Nous avons obtenu quatre points sur six et notre ambition est de prendre le maximum de points à l'issue de cette deuxième échéance", a déclaré le sélectionneur lors d'une conférence de presse, tenue à la salle des conférences "Mohamed-Sellah", au stade Nelson-Mandela de Baraki. "J'ai toujours expliqué aux joueurs que le niveau du football africain s'était rééquilibré et qu'il n'existait plus les mêmes différences qu'auparavant. Nous devons prendre les matchs un par un, en commençant par celui à domicile, où il est important de réaliser un bon parcours", a-t-il expliqué. L'Algérie recevra d'abord le Togo, le samedi 14 novembre au stade Hocine Aït-Ahmed de Tizi-Ouzou (20h00), avant de se rendre à Lomé pour défier le même adversaire, le mardi 17 novembre au stade de Kégué (17h00). En prévision de ces deux matchs face aux Togolais, Hemdani a retenu 26 joueurs, dont deux nouvelles têtes : le défenseur Mohamed Azzi (CSKA Moscou/ Russie) et le milieu de terrain Abderrahmane Rebbach (Deportivo Alavès/ Espagne). 7 joueurs ont été écartés par rapport au groupe convoqué lors du dernier rassemblement des "Verts", effectué entre septembre et octobre derniers. "Ce n'est pas évident de disputer des rencontres aussi rapprochées, mais notre adversaire sera confronté à la même difficulté. Nous prendrons nos décisions en fonction de ce qui se passera lors du premier match. Nous évaluerons ensuite l'état physique et mental de l'ensemble du groupe, avec l'espoir de pouvoir effectuer une rotation qui sera bénéfique pour l'équipe", a-t-il ajouté. Concernant les sept changements apportés à la liste par rapport au précédent stage, Hemdani a expliqué que cette démarche s'inscrivait dans un travail d'évaluation qui nécessite du temps. Il a également évoqué la situation des gardiens de but, dont la hiérarchie n'est pas encore définitivement établie. "Nous sommes seulement à notre deuxième rassemblement et nous avons besoin de mieux connaître les joueurs. Les changements effectués nous permettent d'explorer d'autres possibilités, de renouveler le groupe et d'évaluer de nouveaux éléments. Pour les gardiens, les choix ont été effectués selon la forme du moment et le temps de jeu. Définir un numéro un, un numéro deux et un numéro trois fait partie de notre stratégie. Nous cherchons progressivement à instaurer une certaine stabilité", a-t-il expliqué. Hemdani a également identifié le secteur défensif comme l'un des principaux axes de travail depuis son arrivée à la tête de la sélection. Le technicien a reconnu les insuffisances enregistrées lors du précédent rassemblement et insisté sur la nécessité de renforcer la cohésion de ce compartiment pour permettre aux "Verts" de mieux négocier les grandes échéances. "Dès ma prise de fonctions, j'ai considéré le chantier défensif comme une priorité et j'ai fait passer ce message aux joueurs. Il est difficile d'espérer réaliser de bons parcours dans les éliminatoires et les grands tournois sans une assise défensive solide. Nous avons affiché certaines lacunes lors du premier rassemblement. Il faudra trouver les bonnes complémentarités entre les joueurs pour rendre notre défense plus hermétique et réduire le nombre de buts encaissés." == Merah et Massolin suivis de près == Sur le dossier des joueurs susceptibles de rejoindre les rangs de la sélection, Hemdani a confirmé l'existence de contacts réguliers avec les deux milieux de terrains Khalis Merah (Olympique Lyon/ France) et Yanis Massolin (Cagliari/ Italie). " Nous sommes en contact régulier avec ces deux joueurs. Nous faisons tout ce qui est nécessaire pour les convaincre et créer les conditions requises pour leur convocation en équipe nationale", a-t-il affirmé. Par ailleurs, le sélectionneur a tenu à clarifier la situation de Baghdad Bounedjah, absent des deux dernières listes. Il a réfuté toute raison autre que sportive derrière cette décision, tout en soulignant que l'attaquant demeurait suivi par le staff technique. " Bounedjah a beaucoup contribué à la sélection et j'en suis parfaitement conscient. Il y a cependant des choix sportifs à effectuer. Nous suivons régulièrement son parcours et, lorsque j'estimerai qu'il pourra apporter un plus à l'équipe, il sera convoqué. Son absence répond uniquement à une décision sportive liée à la situation actuelle", a-t-il conclu. Au classement, l'Algérie occupe le poste de leader avec 4 points, devant la Zambie et le Togo, qui comptent 3 points chacun, alors que le Burundi ferme la marche avec une seule unité. Les deux premiers de chaque groupe se qualifient pour la phase finale, prévue au Kenya, en Tanzanie et en Ouganda, du 19 juin au 17 juillet.

OLYMPIQUE DE MARSEILLE :

Himad Abdelli récompensé

Himad Abdelli a enfin pris une nouvelle dimension sous les couleurs phocéennes. Auteur d'un mois d'octobre exceptionnel, l'international algérien a été couronné « Olympien du mois » par les supporters de l'Olympique de Marseille, une distinction qui récompense sa régularité et son influence grandissante dans l'entrejeu. Durant cette période, le milieu de terrain s'est imposé comme une véritable pièce maîtresse du collectif marseillais. Retrouvant un poste plus offensif, il a fait parler son efficacité en inscrivant trois buts déterminants en Ligue 1. Il a d'abord scellé la rencontre lors du précieux succès sur la pelouse de Troyes (0-2), avant de livrer une prestation de référence contre son ancien club, Angers SCO, lors du festival offensif des siens (5-2). Abdelli a ensuite conclu sa belle série en se montrant de nouveau décisif face au Havre AC (4-3). Ces trois rendez-vous ont ainsi résumé la montée en puissance du joueur sur l'ensemble du mois.

Un public conquis au Vélodrome

Au-delà de son apport comptable, avec trois réalisations au compteur, c'est sa technique et son engagement qui ont fini de conquérir le public du Stade Vélodrome. Les supporters marseillais, qui l'ont élu, ont ainsi souhaité saluer un joueur dont l'investissement a été remarqué tout au long du mois d'octobre. Cette distinction individuelle vient concrétiser la montée en puissance de l'Algérien, qui aborde les prochaines échéances européennes et nationales avec un statut de cadre au sein de son club et l'ambition de continuer sur sa lancée. Reste désormais à Abdelli à confirmer ce niveau dans les semaines à venir.

MERCATO :

Une nouvelle piste anglaise se dessine pour Chiakha

L'ascension d'Amin Chiakha ne passe plus inaperçue sur le marché européen. Auteur d'une saison remarquée en Norvège, l'attaquant international algérien suscite désormais l'intérêt d'un club anglais, qui suit attentivement son évolution en vue des prochaines échéances du mercato. Selon les informations du média anglais On-theminute.com, Birmingham City surveille de près la situation du jeune avant-centre de Rosenborg. Le club anglais, qui évolue en Championship (deuxième division anglaise), aurait ainsi inscrit le nom de l'Algérien parmi les profils offensifs à suivre. Une piste qui témoigne de l'intérêt grandissant autour du joueur de 20 ans, même si aucune démarche concrète n'a, pour l'heure, été évoquée. Les performances de Chiakha expliquent largement cet engouement. Depuis son arrivée en Norvège en janvier dernier, l'ancien joueur du FC Copenhague s'est rapidement imposé comme l'un des attaquants les plus en vue du championnat. Il a notamment inscrit 17 buts en Eliteserien, s'installant en tête du classement des meilleurs buteurs. Des statistiques qui lui ont permis de changer de dimension et d'attirer les regards bien au-delà des frontières norvégiennes. Birmingham City devra toutefois composer avec la position de Rosenborg. Le club scandinave a récemment levé son option d'achat après le prêt du joueur en provenance de Copenhague, avant de lui faire signer un contrat longue durée courant jusqu'en décembre 2030. Autant dire qu'un éventuel transfert ne s'annonce pas simple pour les prétendants.

FRANCE :

Deux Algériens sous les projecteurs en Ligue 1 !

Leurs prestations du week-end ont trouvé un bel écho dans la presse française. Deux internationaux algériens ont été récompensés après cette journée de Ligue 1, confirmant la belle impression laissée. Deux Algériens à l'honneur en Ligue 1. Samir Hicham Boudaoui et Samir Chergui figurent dans l'équipe type de la 9e journée établie par le quotidien L'Équipe. Le milieu niçois a obtenu la note de 8/10, tandis que le défenseur du Paris FC a été récompensé d'un 7/10. Une distinction qui vient saluer leurs prestations du week-end. Titulaire face à Rennes, Boudaoui a livré un gros match dans l'entrejeu lors de la large victoire de l'OGC Nice (5-2), vendredi à l'Allianz Riviera. L'international algérien a disputé l'intégralité de cette rencontre prolifique, à l'issue de laquelle le Gym a également été désigné équipe de la journée par le journal. Cette soirée a aussi souri à Mohamed Amoura, auteur du quatrième but niçois à la 52e minute. Malgré sa contribution au festival offensif des Aiglons, l'attaquant algérien ne figure toutefois pas dans le onze retenu par L'Équipe, contrairement à son compatriote Boudaoui. De son côté, Chergui n'a eu besoin que d'une mi-temps pour convaincre. Aligné d'entrée contre Monaco, puis remplacé à la pause, le défenseur a participé au succès du Paris FC (3-1), dimanche à Jean-Bouin. Ses quarante-cinq minutes lui valent ainsi une place parmi les meilleurs joueurs de cette journée.

ALGERIE :

Brahim Hemdani a peut-être grillé une carte

Nadhir Benbouali ne sera pas disponible pour le rassemblement de novembre. Le joueur du Pyramids FC (Égypte) manquera la double-confrontation face au Togo dans le cadre des éliminatoires de la CAN 2027. Comme pour le précédent stage, un souci physique au niveau de la cuisse vient s'interposer pour la convocation du Mondialiste. Brahim Hemdani, sélectionneur national, comptait bien sur lui. Au même titre qu'Amine Gouiri et Amin Chiakha en qui il devrait renouveler sa confiance. Avec la défection de Benbouali, l'expérience de Baghdad Bounedjah devait être utile. Problème : le quatrième meilleur buteur (35 réalisations en 86 sélections) de l'histoire des Fennecs n'aurait pas reçu de préconvocation. L'information, qu'on n'a pas pu confirmer, a été relayée par nos confrères de Compétition qui indiquent que Bounedjah (35 ans dans quelques jours) ne figurerait pas sur la liste élargie de Hemdani. Si c'est le cas, le staff technique aura peut-être commis une erreur en enlevant une éventuelle corde pour l'arc offensive algérienne.



Dans ce contexte, Bounedjah aurait été utile

A vrai dire, Gouiri n'est pas un pure avant-centre. Pour sa part, Chiakha se rode avec l'EN. A 20 ans, l'actuel pensionnaire de Rosenborg BK, qui affole les compteurs (18 réalisations et 4 passes décisives en 25 rencontres) en Norvège, a peut-être besoin de se frotter à des profils comme Bounedjah pour apprendre comment "africaniser" son jeu. Comme mentionné par nos soins, Chiakha (6 capes) connaît des difficultés pour ses premières apparitions avec El-Khadra. C'était aussi le cas pour Bounedjah qui a longtemps patienté avant d'ouvrir son compteur buts au bout de sa 7e apparition avec l'équipe nationale. Préalablement, il avait même disparu des plans pendant une année (entre novembre 2015 et novembre 2016) avant de revenir et prendre ses repères. A présent, il faudra voir qui épaulera Gouiri et Chiakha devant ? Le nom de Ben Ahmed Kohili (MC Alger) a circulé. En termes de noms et de vécu, la première ligne paraît bien légère.

GHAZA:

Près de deux millions de Palestiniens ont besoin d'une aide urgente pour se loger (UNRWA)

Près de deux millions de Palestiniens dans la bande de Ghaza, soit 94% de la population de l'enclave palestinienne, ont besoin d'une aide urgente en matière d'hébergement et de produits non alimentaires, a indiqué vendredi l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA).



Dans une publication sur son site officiel, l'agence onusienne a précisé que 58% de la population de Ghaza faisait face à des besoins critiques ou catastrophiques en matière d'hébergement. L'évaluation des besoins liés à la saison hivernale, menée dans 113 sites accueillant des déplacés, a également révélé que 18 centres d'hébergement d'urgence étaient jugés dangereux. Parmi ces structures, quatre présentent un risque d'effondrement très élevé, six un risque élevé et huit un risque modéré, a précisé l'UNRWA. La situation est également préoccupante en matière d'accès à l'eau et aux produits d'hygiène. Selon la même source, 84% des habitants de la bande de Ghaza sont confrontés à des interruptions fréquentes et irrégulières de leur approvisionnement en eau potable, tandis que 89% des ménages ont signalé un accès insuffisant aux produits d'hygiène de première nécessité. Depuis octobre 2023, l'entité sioniste commet un génocide à Ghaza, marquée par des tueries, la famine, la destruction, les déplacements forcés et les arrestations, au mépris des appels internationaux et des ordonnances de la Cour internationale de justice (CIJ) lui enjoignant d'y mettre fin. Le bilan de l'agression sioniste contre la bande de Ghaza est de 74.618 martyrs et 175.925 blessés depuis le 7 octobre 2023, avaient indiqué jeudi les autorités sanitaires palestiniennes.

AGRESSION SIONISTE CONTRE GHAZA:

Cinq martyrs, dont un enfant, dans des frappes sionistes



Au moins cinq Palestiniens, dont un garçon de 12 ans, sont tombés en martyrs et plusieurs autres ont été blessés jeudi dans des frappes et des tirs de l'armée d'occupation sioniste dans la bande de Ghaza, rapporte l'agence de presse palestinienne Wafa. Selon des sources locales citées par Wafa, u, garçon de 12 ans est tombé en martyr dans des tirs des forces d'occupation sionistes à l'est du camp de réfugiés d'Al-Bureij, dans le centre de la bande de Ghaza. A quelques kilomètres de là, près de la municipalité d'Al-Zawayda, deux autres personnes sont tombées en martyres dans des frappes sionistes séparées. Plus au sud, une femme est tombée en martyre par des tirs sionistes dans la région de Khan Younès, selon la même source, qui a ajouté qu'une personne est tombée en martyre et plusieurs autres blessées par une frappe de drone sioniste à l'ouest de la ville de Ghaza. Depuis octobre 2023, l'entité sioniste commet un génocide dans la Ghaza, marquée des tueries, la famine, la destruction, les déplacements forcés et les arrestations, au mépris des appels internationaux et des ordonnances de la Cour internationale de justice lui enjoignant d'y mettre fin. Le bilan des victimes palestiniennes de l'agression sioniste contre la bande de Gaza est de 74.618 martyrs et 175.925 blessés depuis le 7 octobre 2023, ont indiqué jeudi les autorités sanitaires palestiniennes.

Trois martyrs et plusieurs blessés dans un nouveau bombardement sioniste à Ghaza

Trois Palestiniens sont tombés en martyrs et plusieurs autres ont été blessés jeudi soir dans un nouveau bombardement mené par des avions de l'occupation sioniste contre le camp de Chati, à l'ouest de la ville de Ghaza, rapporte l'agence de presse palestinienne Wafa. Selon des sources locales citées par Wafa, des avions de guerre sionistes ont ciblé un groupe de citoyens dans le secteur d'Ard Abou Touha, à proximité de la place des Martyrs, dans le camp de Chati, faisant trois martyrs et plusieurs blessés. Depuis octobre 2023, l'entité sioniste commet un génocide dans la Ghaza, marquée des tueries, la famine, la destruction, les déplacements forcés et les arrestations, au mépris des appels internationaux et des ordonnances de la Cour internationale de justice lui enjoignant d'y mettre fin. Le bilan des victimes palestiniennes de l'agression sioniste contre la bande de Gaza est de 74.618 martyrs et 175.925 blessés depuis le 7 octobre 2023, ont indiqué jeudi les autorités sanitaires palestiniennes.

Deux autres tombent en martyrs dans des bombardements sionistes

Deux Palestiniens sont tombés en martyrs, vendredi, des suites de blessures subies lors de deux précédentes frappes aériennes des forces de l'occupation sioniste ayant visé la ville de Ghaza, a rapporté l'agence de presse palestinienne Wafa. Selon une source médicale de l'hôpital Al-Chifa, Sarah Abou Jiyab, étudiante en médecine à l'Université islamique de Ghaza et originaire du camp de réfugiés d'Al-Chati, à l'ouest de la ville, a succombé à ses blessures après un bombardement ayant ciblé le campus universitaire il y a environ une semaine. Un autre Palestinien, Nabil Hamad, est également décédé des suites de blessures subies lors d'une frappe ayant visé le secteur d'Al-Balakhia, dans le camp d'Al-Chati, il y a plusieurs jours, a précisé la même source. Le bilan de l'agression sioniste contre Ghaza est de 74.618 martyrs et 175.925 blessés depuis le 7 octobre 2023, avaient indiqué jeudi les autorités sanitaires palestiniennes.

Des eurodéputés réclament l'interdiction du commerce des produits issus des colonies sionistes

Plusieurs députés européens ont appelé jeudi l'Union européenne (UE) à adopter une interdiction contraignante du commerce des produits provenant des colonies sionistes établies illégalement dans les territoires palestiniens occupés. Ils estiment que les mesures actuelles, notamment les obligations d'étiquetage et les dispositifs partiels de contrôle, ne suffisent plus à répondre aux obligations internationales de l'Union, a rapporté l'agence de presse palestinienne Wafa. Lors d'une réunion de la commission du commerce international (INTA) du Parlement européen, tenue à Bruxelles, plusieurs parlementaires ont exhorté la Commission européenne à présenter une proposition législative visant à mettre fin à ces échanges commerciaux. Ils ont rappelé que l'UE avait l'obligation, au regard du droit international, de ne pas contribuer au maintien ni à l'expansion des activités de colonisation sionistes dans les territoires palestiniens occupés. L'Espagne avait interdit en octobre 2025 l'importation de produits "provenant des colonies illégales" en Palestine occupée, parmi une série de mesures visant l'entité sioniste. Environ 725.000 colons se sont implantés dans 176 colonies et 186 avant-postes en Cisjordanie, y compris El Qods-Est, selon les données de l'Autorité des affaires de peuplement de l'Organisation de libération de la Palestine.

PALESTINE:

Le ministre de l'Information appelle à protéger le peuple et les journalistes palestiniens

Le ministre palestinien de l'Information, Ahmed Assaf, a appelé, mercredi au Caire, à assurer la protection du peuple et des journalistes palestiniens afin de leur permettre de poursuivre leur mission professionnelle et de témoigner de la réalité sur le terrain, exhortant les médias arabes et internationaux à intensifier leurs efforts pour documenter les violations commises par l'occupation sioniste. Intervenant lors de la 56e session ordinaire du Conseil des ministres arabes de l'Information, tenue au siège de la Ligue arabe, le ministre palestinien de l'Information et superviseur général chargé des médias officiels a plaidé pour une mobilisation médiatique arabe et internationale en vue de dénoncer les crimes sionistes visant les journalistes et le peuple palestinien et de faire connaître la vérité à l'opinion publique mondiale. Il a souligné que "les médias palestiniens font face à une guerre menée simultanément contre le peuple, la terre et le récit palestiniens", relevant que la bande de Ghaza "demeure dévastée et assiégée, tandis que ses habitants continuent de subir les bombardements et la famine dans des conditions humanitaires dramatiques". En Cisjordanie occupée, la situation n'"est pas moins préoccupante", a-t-il poursuivi, évoquant la multiplication des barrages militaires, les agressions des colons sionistes, les accaparements de terres et les attaques contre les citoyens, leurs troupeaux et leurs récoltes, dans le but de rendre leurs territoires inhabitables et de les pousser au départ. Concernant El-Qods occupée, M. Assaf a dénoncé le blocus imposé à la ville et les atteintes visant ses lieux saints musulmans et chrétiens, ainsi que les restrictions sionistes empêchant les fidèles musulmans et chrétiens d'accéder à leurs lieux de culte. Evoquant l'ampleur des destructions à Ghaza, il a fait état d'un bilan avoisinant les 300.000 martyrs, blessés et disparus, ainsi que de la destruction d'environ 80 % des habitations et infrastructures, dont des établissements scolaires, des hôpitaux et des lieux de culte. Le ministre palestinien a, par ailleurs, appelé à l'adoption d'"une position médiatique arabe unifiée, capable de faire face aux défis actuels, de renforcer la présence de la cause palestinienne sur les différentes plateformes et de construire un discours influent, ouvert aux autres cultures et adapté aux évolutions technologiques, notamment à l'intelligence artificielle".

PALESTINE:

Quatre martyrs dans des frappes de l'armée sioniste sur la bande de Gahza

Quatre Palestiniens, dont une femme et un garçon de 12 ans, sont tombés en martyrs jeudi dans des frappes de l'armée sioniste visant plusieurs quartiers dans la bande de Ghaza, ont annoncé les services de secours, cités par des médias. L'organisation a fait état de la mort en martyr d'un garçon de 12 ans dans des tirs des forces de l'occupation à l'est du camp de réfugiés d'Al-Bureij, dans le centre de la bande de Ghaza, de deux martyrs près de la municipalité d'Al-Zawayda, toujours dans le centre de Ghaza, ainsi que d'une femme dans la région de Khan Younes, dans le sud de l'enclave palestinienne. L'agression génocidaire sioniste contre Ghaza a fait 74.618 martyrs et 175.925 blessés, en majorité des femmes et des enfants, depuis le 7 octobre 2023, ont indiqué les autorités sanitaires palestiniennes.

ED DIWAN Quotidien national d'informations culturelles

L'ONU réaffirme son engagement à soutenir une solution à la question du Sahara occidental garantissant le droit de son peuple à l'autodétermination

Le Secrétaire général adjoint des Nations unies aux opérations de paix, Jean-Pierre Lacroix, a réaffirmé l'engagement de l'ONU à soutenir les parties concernées dans leurs efforts visant à parvenir à une solution politique mutuellement acceptable à la question du Sahara occidental, garantissant au peuple sahraoui l'exercice de son droit à l'autodétermination.

Lors d'une conférence de presse tenue mercredi au siège de l'ONU, consacrée notamment à sa récente tournée au Moyen-Orient et aux développements concernant les opérations de maintien de la paix des Nations unies, M. Lacroix a affirmé que "les Nations unies restent engagées à soutenir les parties dans leurs efforts visant à parvenir à une solution politique mutuellement acceptable, permettant de régler la question et garantissant au peuple du Sahara occidental son droit à l'autodétermination". Dimanche, le Secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, avait affirmé que la non-prorogation du mandat de la MINURSO "ne portait aucunement atteinte au droit inaliénable du peuple du Sahara occidental à l'autodétermination", soulignant la poursuite des efforts de médiation menés par son envoyé personnel, Staffan de Mistura. Il avait également réaffirmé l'engagement de l'ONU à soutenir les parties en vue de parvenir à une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable, garantissant le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination.



SAHARA OCCIDENTAL:

ISACOM appelle à établir un mécanisme international indépendant et efficace



ISACOM appelle à établir un mécanisme international indépendant et efficace pour surveiller la situation des droits humains dans la partie occupée du Sahara occidental. Suite au blocage survenu le 30 octobre dernier au niveau du Conseil de sécurité de l'ONU et qui a conduit au non-renouvellement de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso), l'Instance sahraouie contre l'occupation marocaine (ISACOM) appelle à une action internationale urgente pour combler ce vide. ISACOM préconise d'établir un mécanisme international indépendant et efficace doté de pouvoirs clairs pour suivre l'évolution de la situation des droits humains dans le territoire non-autonome, documenter et enquêter sur les violations commises par l'occupation marocaine et établir des rapports périodiques à ce sujet, a rapporté l'agence de presse sahraouie SPS citant un communiqué de cet organe.

Suivi de la situation des prisonniers politiques sahraouis

ISACOM explique que le mandat de ce mécanisme international indépendant devrait inclure le suivi de la situation des prisonniers politiques sahraouis, de leurs conditions de détention et des garanties de procès équitables, jusqu'à leur libération, ainsi que la révélation du sort des personnes disparues de force. Cet organe devrait, selon l'organe, également protéger les défenseurs des droits humains, les témoins et les victimes contre le harcèlement et les représailles. Il exige le respect du droit international et du droit international humanitaire, ainsi que la mise en cause des auteurs de violations commises contre les civils sahraouis. L'Organe sahraoui appelle les Nations unies à assumer leurs responsabilités juridiques concernant la question du Sahara occidental et à œuvrer, sans délai, à la recherche d'une solution pacifique, juste et crédible permettant au peuple sahraoui d'exercer librement et sans contrainte son droit à l'autodétermination.

L'ouverture du territoire aux observateurs internationaux

L'ISACOM affirme que ce droit est inhérent, inaliénable et imprescriptible et qu'il ne saurait faire l'objet de négociations politiques ni être remplacé par des solutions imposées qui ne reposent pas sur la libre volonté du peuple sahraoui. Il souligne, en outre, la nécessité pour les Nations unies de superviser et de garantir l'ouverture du territoire aux observateurs internationaux, aux journalistes et aux organisations de défense des droits humains, leur permettant d'accéder aux zones occupées sans restriction et de rencontrer les victimes et leurs familles, mettant ainsi fin à l'isolement et au black-out médiatique imposés au territoire. ISACOM a également appelé à «la fin du pillage et de l'exploitation des ressources naturelles sahraouies sans le consentement du peuple sahraoui et au respect de son droit d'en disposer». L'organe réaffirme son engagement à poursuivre la surveillance et la documentation des violations, à défendre les droits des victimes et à coopérer avec les organisations internationales de défense des droits humains et tous les organismes soucieux de la défense de la dignité humaine et des libertés fondamentales. Le rapport souligne que «toute modification de la nature de la présence des Nations unies au Sahara occidental ne doit pas priver les civils sahraouis de protection ou de suivi international, ni servir de prétexte pour se soustraire à la responsabilité internationale en matière de décolonisation.

COP31:

Le HCR alerte sur le risque pour 90M de déplacés

À l'approche de la COP31 en Turquie, le HCR réclame une action urgente pour 90 millions de réfugiés exposés de plein fouet au changement climatique. À quelques jours de la COP31 en Turquie, le Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR) a appelé vendredi à une action urgente pour protéger 90 millions de réfugiés et déplacés de force, particulièrement exposés aux conséquences du changement climatique. « Les réfugiés subissent une double injustice. Contraints de fuir des conflits qu'ils n'ont pas provoqués, ils se retrouvent aujourd'hui en première ligne d'une crise climatique à laquelle ils ont le moins contribué », a déclaré dans un communiqué Anton Leis Garcia, haut-commissaire adjoint du HCR aux opérations. « Pour des millions de personnes, le changement climatique n'est pas une menace lointaine. Il détruit leurs abris, compromet leurs moyens de subsistance et met en péril leurs espoirs de reconstruire leur vie », a-t-il ajouté.

3 personnes déplacées sur 4 menacées par le climat

Dans son dernier rapport, le HCR affirme que près de 90 millions de personnes déplacées de force – soit trois sur quatre dans le monde – vivent dans des pays fortement exposés aux aléas climatiques, notamment les sécheresses sévères, les inondations meurtrières et les vagues de chaleur extrême. En outre, selon l'agence, plus des 2 tiers des réfugiés rentrés chez eux au cours du premier semestre 2026 sont retournés dans des pays particulièrement vulnérables aux aléas climatiques, « ce qui soulève des inquiétudes quant à la pérennité de ces retours ». Les catastrophes climatiques ont provoqué plus de 255 millions de déplacements internes dans le monde au cours de la dernière décennie, soit environ 70.000 personnes par jour.

Les attentes du HCR pour le sommet de Turquie

Lors de la COP31, le HCR appellera les gouvernements et les institutions de financement climatique à inclure les réfugiés et les personnes déplacées dans les plans climatiques nationaux et les mécanismes de financement. L'agence plaidera également pour orienter davantage d'investissements d'adaptation à long terme vers les zones fragiles et touchées par les déplacements, afin d'aller au-delà de l'aide humanitaire à court terme vers des solutions plus durables et dirigées au niveau local. « La COP31 doit marquer un tournant et permettre d'offrir une protection durable, une résilience plus forte et un avenir plus sûr pour des millions de personnes contraintes de fuir », a exhorté M. Leis Garcia.

PARAGUAY:

Le président Santiago Pena annonce sa démission

Le président du Paraguay, Santiago Pena, a annoncé jeudi sa démission, alors qu'une procédure de destitution était en débat au Parlement, dans le sillage d'une crise bancaire ayant déclenché une crise politique dans le pays. "J'ai pris la décision de présenter ma démission de la présidence de la République", a annoncé Santiago Pena, président depuis 2023, dans une vidéo publiée sur les réseaux sociaux. "Je le fais en pensant à la stabilité de notre pays, à la paix sociale et à la nécessité de préserver nos institutions démocratiques", a-t-il ajouté. L'annonce intervient 48 heures après l'éclatement d'une crise bancaire, qui a vu la Banque centrale du Paraguay (BCP) mettre sous tutelle Ueno, une entité financière revendiquant 2,94 millions de clients, dont les dépôts ont été gelés temporairement. M. Pena avait jusqu'à récemment détenu des actions dans cette banque.

Sur les grandes routes de l'Afrique médiévale

Du désert du Sahara à l'océan Indien, des rives du Nil au lac Tchad, en passant par les routes du sel et du cuivre… Ce dimanche, la mémoire du continent remonte les grandes routes de l'Afrique médiévale.



Avec l'historien François-Xavier Fauvelle, professeur au Collège de France et titulaire de la chaire Histoire et archéologie des mondes africains, auteur de "Les sociétés africaines au Moyen Âge : une nouvelle histoire" (éd. Gallimard)

Pour aller plus loin

L'historien François-Xavier Fauvelle met en lumière un Moyen Âge africain d'une extraordinaire richesse, et notamment les nombreuses connexions qui reliaient les sociétés africaines entre elles et au reste du monde. Du Sahara à l'océan Indien, en passant par le Sahel, la vallée du Nil et le lac Tchad, de véritables réseaux de circulation se sont développés.

L'expansion de l'islam à partir du VIIe siècle contribue à structurer et à régulariser ces échanges grâce à de nouvelles normes commerciales. Mais certaines routes existaient bien avant cette période, notamment le long de la mer Rouge et de la côte est-africaine.

Circulation des marchandises, des hommes et des influences

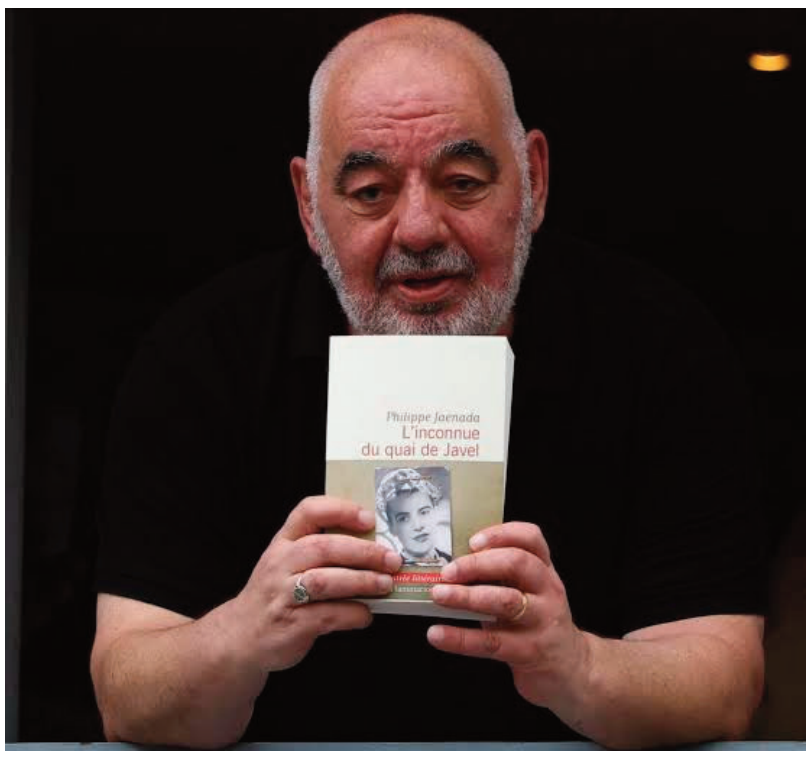
Les routes africaines transportaient une grande diversité de marchandises : or, sel, cuivre, textiles, perles de verre...Le commerce du sel, indispensable à l'alimentation humaine et animale, dessinait notamment des circuits entre les régions forestières, le Sahel et les zones sahariennes. Les découvertes archéologiques témoignent de connexions à très longue distance, jusqu'à l'Afrique de l'Est, Madagascar et même l'Europe. Les marchandises circulaient souvent beaucoup plus loin que les marchands eux-mêmes, grâce à des réseaux commerciaux successifs qui se relayaient. Les sociétés africaines n'étaient donc pas de simples espaces de transit : elles exprimaient leurs propres besoins, leurs goûts et leurs choix commerciaux.

Des villes et des civilisations au carrefour des échanges

L'intensification des circulations favorise l'apparition de nouvelles villes dans plusieurs régions du continent. En Afrique de l'Ouest, dans la vallée du Niger, mais aussi en Éthiopie, en Somalie et sur la côte swahilie, de nouveaux centres urbains se développent. Les mosquées, les marchés, les maisons des élites et les mausolées structurent ces espaces urbains. À travers les textes anciens et les découvertes archéologiques, les historiens reconstituent progressivement cette géographie des échanges mais de nombreuses villes médiévales restent néanmoins à localiser. Cette émission invite ainsi à dépasser les clichés d'une Afrique isolée ou en marge de l'histoire mondiale.

Philippe Jaenada, prix Goncourt 2026 pour «L'inconnue du quai de Javel»

Notre invité culture est le lauréat du prix Goncourt 2026 décerné cette semaine à Philippe Jaenada. L'auteur est récompensé pour son roman intitulé aux éditions Flammarion. Un récit où l'écrivain s'intéresse à une affaire criminelle non résolue en 1949 à Paris, le meurtre d'une jeune fille dont le dossier avait été classé sans suite. Philippe Jaenada vit à Paris. Le chameau sauvage, son premier roman, a obtenu le prix Vialatte et le prix de Flore en 1997. Il est notamment l'auteur de La Grande à bouche molle, Plage de Manaccora, 16h30, La femme et l'ours, Sulak, ou encore La Petite femelle. Plus récemment, chez Mialet-Barrault Éditeurs, il écrit, Au printemps des monstres et La désinvolture est une bien belle chose (2021 et 2024).



Il rejoint en cette rentrée littéraire les éditions Flammarion. Présentation du roman

Le 6 septembre 1949, une jeune femme est retrouvée morte quai de Javel, à Paris, sans sac ni chaussures, manifestement rhabillée à la hâte puis déposée là par son assassin. Elle est identifiée le lendemain : c'est Louise Cansot, le modèle le plus demandé par les peintres de Montparnasse. Rapidement, quatre suspects se détachent, évidents, presque des archétypes. On dirait le début d'un roman de Simenon, mais l'inspecteur-chef Ferrière n'a pas le talent de Maigret, et doit se résoudre à classer l'affaire au bout de six mois, sans avoir arrêté personne. Soixante-quinze ans plus tard, Philippe Jaenada reprend l'enquête à partir du dossier retrouvé puis, comme à son habitude, sollicite ses contacts aux archives, exhume tous les documents, arpente tous les lieux – remonte le temps. Pour ce livre, il a lu les soixante-quinze enquêtes de Maigret, s'inspirant humblement et fidèlement des méthodes du commissaire fictif. Et il va résoudre ce meurtre bien réel, laissant le lecteur subjugué par la dextérité de son investigation et fasciné par cette jeune femme à laquelle il redonne un visage et une histoire. (éditions Flammarion) Et pour tout savoir sur le roman primé de Philippe Jaenada, l'intégralité de sa rencontre avec Catherine Fruchon-Toussaint est diffusé dans le magazine Littérature sans frontières de RFI.

SELECTION GALERIES :

Santiago de Paoli chez Jocelyn Wolff et Abraham & Wolff ; Santiago Mostyn chez Andréhn-Schiptjenko

A voir cette semaine : les œuvres monumentales et transgressives du peintre argentin, peuplées de figures humaines écorchées ; l'installation de l'artiste américano-suédois autour de l'histoire de l'île de Grenade. « Sidérant » est le mot qui vient à l'esprit. La peinture de Santiago de Paoli, né à Buenos Aires en 1978, transgresse règles et catégories. Par ses formats d'abord, car la plupart des œuvres sont faites de plusieurs panneaux à la dimension des murs de l'atelier de l'artiste. Ils sont réunis par des charnières et parfois surmontés de plaques de cuivre en auvent. Ces œuvres monumentales se disposent à angle droit ou en frise. Elles sont peuplées de figures humaines schématisées, fragmentées, écorchées, réduites à des spectres ou à des androïdes. Ces créatures organiques et mécaniques habitent des paysages boisés, vus en plongée souvent, et des intérieurs à la géométrie désarticulée. Que s'y passe-t-il ? Rien que de banal : un repas, une douche, des conversations entre robots rouges aux têtes ovoïdes et aveugles, et aux articulations vissées. Mais les positions sont bizarres et les disproportions flagrantes. Les plus exagérées affectent les organes de la reproduction de ces créatures souvent androgynes. Leurs formes sont indiquées par un dessin elliptique et quelques couleurs légères – rouges, ocre, jaunes et ce qu'il faut de vert pour les paysages. Ce serait peu de dire que Santiago de Paoli prend le risque de déconcerter et de n'être pas compris. Mais ses immenses toiles retiennent longuement le regard et leurs anomalies finissent par paraître naturelles.

Les écrans de l'aventure pour regarder le monde autrement

Nous sommes à Dijon pour le festival Les écrans de l'aventure ! Les aventuriers s'élancent aux confins du monde et d'eux-mêmes, mais avec quel message pour préserver l'environnement ? Est-ce que aujourd'hui l'émerveillement est suffisant ? Nous en parlons avec nos invités. Ils sont alpinistes, spéléologues ou marins, et ils se sont donné rendez-vous à Dijon dans le centre est de la France pour la 35ème édition des Écrans de l'aventure ! Jusqu'à dimanche, ces passionnés de grands espaces vont partager leur film, leurs écrits et leurs expériences de vive voix avec plus de 15 000 spectateurs. Ce rendez-vous est organisé par La Guilde qui accompagne des projets solidaires et culturels dans le monde entier depuis 60 ans ! Ce festival est le plus ancien du genre en France. Il met à l'honneur celles et ceux qui cheminent aux confins du monde et d'eux-mêmes. Il y a des jurys et des prix, mais au-delà du palmarès, ce qui nous intéresse c'est de comprendre ce qu'est l'aventure sur une planète qui se réchauffe. Quel est le rôle d'un documentaire ? Émerveiller ou sensibiliser ?

CAMEROUN: Le CNC suspend la chaine Vision 4, le groupe L'Anecdote dénonce un «acharnement»

Au Cameroun, le Conseil national de la communication (CNC) a suspendu temporairement, mardi 29 septembre, la chaîne Vision 4, qui appartient au groupe L'Anecdote de l'homme d'affaires Jean-Pierre Amougou Belinga, l'un des principaux accusés dans l'assassinat de l'animateur radio Martinez Zogo en 2023. Le CNC invoque plusieurs infractions relevées dans la couverture du procès. Le groupe dénonce un acharnement. Tout part d'une audience du procès de l'affaire Martinez Zogo. Le lendemain, Me Ziefman, avocate des ayants droit de l'animateur, a fait l'objet d'un reportage au vitriol, contenant, selon le CNC, « des propos offensants, sans lien avec le journalisme », portant atteinte à la dignité de l'avocate des parties civiles. Résultat : la chaîne de télévision a été suspendue pour un mois. Réuni en session extraordinaire le 26 septembre, après plusieurs convocations, le CNC a également prolongé de trois à six mois la suspension du journaliste Martial Owona, déjà sanctionné en juin. Boney Philippe, directeur des médias du groupe L'Anecdote, écope également d'un mois de suspension.

Le groupe dénonce un acharnement

Boney Philippe dénonce un acharnement : « Le problème maintenant, c'est qu'il n'essaie même plus d'habiller leur acharnement et la façon dont il nous persécute. Je pense qu'on peut vraiment être plus intelligent lorsqu'on est chargé de faire taire un média. Et là, je pense qu'ils s'y prennent très grossièrement. » Au CNC, on affirme que la décision se fonde sur le contenu médiatique d'une chaîne camerounaise récidiviste. Mais la sanction est jugée disproportionnée par Thierry Eba, président du Syndicat des professionnels des médias : « Cette mesure constitue une entrave grave au principe fondamental de la liberté de la presse et au droit des citoyens à une information plurielle et indépendante. »

THEATRE REGIONAL DE MASCARA :

Des spectacles du conteur mettent la lumière sur des contes populaires anciens

Le théâtre régional "Bachir Zahaf" de Mascara a accueilli, jeudi, une soirée artistique consacrée à l'art du conteur, avec la présentation de spectacles inspirés du patrimoine populaire et des contes anciens, dans le cadre des festivités commémorant le 72e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Guerre de Libération nationale.

Cette soirée a été marquée par la présentation d'un spectacle de l'artiste Kada Bensemicha, de la wilaya de Mascara, qui a raconté plusieurs histoires puisées dans le patrimoine populaire algérien, suscitant l'intérêt et l'interaction des enfants présents. De son côté, la conteuse Djamila Mansouri, de la wilaya d'Oran, a présenté un récit issu du patrimoine ancien, évoquant des événements et des personnages toujours ancrés dans la mémoire collective algérienne. Elle a clôturé son intervention par une série d'énigmes captivantes auxquelles les enfants ont participé avec enthousiasme. L'artiste Rabah Bensaïd, de la wilaya de Tiaret,



a également animé un spectacle de contes portant sur une histoire populaire ancienne, mettant en lumière les hauts faits et les exploits des Algériens durant les résistances populaires contre le colonialisme français. La soirée s'est achevée par un spectacle présenté par l'artiste Siham Kennouche, d'Alger, qui a raconté un conte populaire intitulé "Qamar", retraçant l'histoire d'une jeune fille portant ce prénom. Selon les organisateurs, ces spectacles visent à faire découvrir aux jeunes générations l'art du conteur, considéré comme l'une des formes du patrimoine culturel immatériel, ainsi qu'à contribuer à la préservation et à la valorisation de cet art traditionnel.

« L'actualité de la nouvelle » au cœur d'une rencontre littéraire au Salon international du livre d'Alger

Une rencontre littéraire consacrée à l'actualité de la nouvelle et aux préoccupations qui entourent ce genre littéraire a été organisée dans le cadre du programme culturel de la 29e édition du Salon international du livre d'Alger (SILA). Lors d'une rencontre intitulée « La nouvelle : un art qui résiste à la disparition », tenue mercredi à l'espace « Assia Djebar » du Palais des expositions à Alger, le nouvelliste Abdelaziz Garmoul a souligné que la nouvelle, en tant que pratique artistique, figure parmi les genres littéraires les plus difficiles à maîtriser. Elle exige, selon lui, « un moment temporel intense et un langage particulier ». Il a également relevé que ce genre se distingue fondamentalement du roman, tant par sa forme que par sa construction, ce dernier offrant à l'écrivain un champ d'expression plus vaste, avec davantage de possibilités en matière de personnages et de narration. Évoquant la situation actuelle de la nouvelle en Algérie, Abdelaziz Garmoul a estimé que les jeunes auteurs se tournent aujourd'hui vers ce genre, convaincus à tort qu'il est plus facile à écrire et ne nécessite pas d'efforts particuliers. Il a, à cet égard, insisté sur la nécessité pour les jeunes écrivains de s'intéresser aux ouvrages et aux études consacrés à la nouvelle, afin de mieux former leur talent et de développer leurs capacités de création et d'écriture. De son côté, le romancier Amine Zaoui a rappelé, dans son intervention, que la nouvelle connaissait un véritable engouement durant les années 1970 et 1980, période où elle était lue avec avidité, faisait l'objet de soirées littéraires dédiées et bénéficiait d'une attention particulière. Il a également



souligné le « grand plaisir » que procure la lecture de nouvelles, estimant que tout écrivain qui maîtrise cet art est en mesure de s'approprier également l'écriture romanesque, d'élargir sa conception de la narration, de mieux faire évoluer ses personnages et de maîtriser la construction du récit.

Le Chœur de la protection civile célèbre à Alger le 72e anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1er novembre 1954

Le Chœur de la Protection civile d'Alger a animé jeudi soir à Alger un concert de chants patriotiques en célébration du 72e anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1er novembre 1954. En présence du directeur général de l'Etablissement Riadh El Feth (Eref), M. Réda Attab et des représentants de différentes institutions officielles, l'Assemblée populaire nationale, la Protection civile et les Douanes algériennes, notamment, le public, relativement nombreux, a été charmé par une "randonnée" patrimoniale et historique. Soixante choristes femmes et autant de voix masculines, ainsi qu'une dizaine de musiciens, sous la direction de, Hamza Kadi, ont proposé, à la salle Ibn Zeydoun relevant de l'Eref), une vingtaine de pièces tirées du riche répertoire de chants patriotiques et de la variété algérienne, rappelant ainsi le souvenir de grandes figures de la chanson nationale. Ouvert au public, le récital s'est déroulé dans une ambiance empreinte de solennité au regard du contenu des pièces présentées qui renvoient à la détermination du peuple algérien à mettre fin à l'abjection et à la barbarie de l'armée coloniale française. Après l'ouverture du récital avec l'Hymne national algérien et le générique de la Protection civile, les vocalistes de l'ensemble ont rendu les pièces "Ya chahid El Watan", "Chaâabou'l'Djazaïri mouslimoun", "Djazaïrouna ya bilad el djoudoud" et "Min Djibalina", entre autres. Des pièces de la variété algérienne ont également été entonnées, à l'instar de "Tawratou el ahrar", "Qalbi ya bladi", "Ya Mohamed mabrouk aâlik", "El dzayr' inch'Allah ateh'lou" et "El Hamdou li Allah Ma b'kach istiâmar fi bladna". Le public a particulièrement apprécié les voix des sopranos Sarah Madi, Amina Serdi et Yasmine Bouraï, ainsi que celles présentes des ténors Abdelaziz Chabal et Ayoub Sellal. Les 120 artistes de l'Ensemble vocal de la Protection civile, ainsi que les représentants de la direction générale de cette institution dont, la présidente de chorale ont été applaudis par l'assistance. Projeté en milieu de soirée, un extrait du film documentaire "Louisa Ighilahriz, Mes derniers souvenirs, réalisé en 2026 par Mohamed Ouali, a plongé le public dans un silence de recueillement, ravivant la mémoire douloureuse mais héroïque de la guerre de libération nationale.

KHENCHELA :

Mise au jour des vestiges de deux tours défensives de la forteresse du palais de Baghaï

La troisième phase des fouilles scientifiques en cours sur le site archéologique du palais de Baghaï, dans la commune éponyme (Khenchela), a permis de mettre progressivement au jour deux tours défensives de la forteresse, a déclaré, jeudi, le responsable de ce projet de fouille, le Pr Kamel Medad. Le Pr Medad, chercheur rattaché au Centre national de recherche en archéologie, a indiqué, au cours de la conférence de presse qu'il a animée au siège de la direction de la culture et des arts, que la troisième phase des fouilles "a commencé à révéler, sur la face Est du palais, les caractéristiques de la forteresse comme en témoigne l'apparition d'une tour circulaire et d'une autre de forme carrée, construites selon une technique militaire byzantine qui utilise des pierres polies" remontant à la période romaine. Il a ajouté que l'équipe affectée à ces fouilles, constituée de 6 chercheurs du Centre national de recherche en archéologie, accompagnée du responsable de l'agence locale de l'Office national de gestion et d'exploitation des biens culturels protégés et de cadres de la direction de la culture et du musée national public des Frères martyrs Boulaâziz, poursuivra ses travaux en 2027 à la recherche de nouvelles caractéristiques à même de mieux définir les différentes composantes architecturales et défensives du palais de Baghaï. M. Medad a lancé un appel aux autorités locales pour qu'elles apportent "leur aide à l'équipe de recherche qui souhaite renforcer le groupe de travail avec des étudiants en archéologie afin de les former et de leur enseigner les différentes techniques de fouille sur de tels sites". Le site archéologique du palais de Baghaï (ou Kasr Baghaï ou encore Kasr El Kahina), situé à 9 km du centre de Khenchela, a été classé en novembre 1999 en tant que patrimoine culturel national protégé. Ses vestiges demeurent enfouis sous terre, ce qui a nécessité la programmation de fouilles scientifiques pour le mettre au jour.

BEJAIA :

Nait Larbi Amayas lauréat du premier prix du concours de la chanson kabyle

Le premier prix du concours de la chanson kabyle, organisé dans le cadre de la 16e édition du Festival culturel local de la musique et de la chanson kabyle qui s'est tenue du 31 octobre au 4 novembre, a été remporté, mercredi en soirée, par le jeune chanteur Nait Larbi Amayas de la wilaya de Tizi Ouzou. La deuxième place de ce concours a été décernée à la jeune Djerad Lylia, de Tazmalt (wilaya de Bejaia), tandis que la troisième place est revenue à Alouane Mehdi, du groupe Run Rolls, de la wilaya de Tizi Ouzou. La cérémonie de clôture de cette 16e édition du Festival culturel local de la musique et de la chanson kabyle s'est déroulée à la grande salle de spectacles de la maison de la culture "Taos Amrouche" de Béjaïa, en présence d'artistes et d'un nombreux public de passionnés de la musique. Placée sous le slogan "la création d'aujourd'hui, patrimoine de demain", cette édition a été organisée en hommage à la grande figure de la chanson kabyle, Ldjida Tamechtouht, de son vrai nom, Djida Arab, pour avoir marqué la scène artistique algérienne durant des décennies. Plus d'une cinquantaine d'artistes et de vedettes de la chanson kabyle ont pris part à cette manifestation artistique et animé la scène musicale locale pendant cinq jours dans plusieurs communes de la wilaya. La 16e édition de ce Festival a été organisée sous l'égide du ministère de la culture et des arts et de la wilaya de Bejaia.

COMMISSAIRE GENERAL DU SALON INTERNATIONAL DU LIVRE D'ABIDJAN:

Le SILA est "l'un des plus importants salons du livre en Afrique"

Le Commissaire général du Salon international du livre d'Abidjan en Côte d'Ivoire, Ange Félix Ndakpri, a indiqué, jeudi à Alger, que le Salon international du livre d'Alger "SILA" est considéré comme "l'un des plus importants salons du livre en Afrique", au vu de l'affluence, de la mobilisation, de l'organisation et de la participation des maisons d'édition, entre autres. Dans une déclaration à l'APS, en marge d'une conférence sur l'industrie de l'édition en Algérie, organisée dans le cadre des activités de la 29e édition du SILA, M. Ndakpri a souligné que le salon d'Alger se distingue par un "niveau élevé", et bénéficie d'une "plus grande expérience et d'une plus large renommée". Il jouit également d'une "continuité par rapport au Salon international du livre d'Abidjan", a-t-il soutenu, ajoutant que sa présence à cette édition vise à "en tirer parti afin de développer l'organisation du Salon d'Abidjan". Il a en outre affirmé que sa présence au SILA s'inscrit également dans le cadre de la contribution à "jeter un pont culturel et littéraire entre la Côte d'Ivoire et l'Algérie, en vue d'échanges...". Par ailleurs, le Commissaire général a appelé à ce que le SILA soit un "espace de promotion de la littérature ivoirienne et que le Salon d'Abidjan soit une tribune de promotion de la littérature algérienne".

EL TARF :

80 jeunes en compétition pour le hackathon national sur le bénévolat

Pas moins de 80 jeunes, filles et garçons, de la wilaya d'El Tarf, participent depuis jeudi à l'auberge de jeunes de Tonga, dans la commune d'El Kala, aux éliminatoires régionales du hackathon national dédié au développement de solutions innovantes en matière de volontariat.



Ces éliminatoires prévues sur une journée, organisées par le ministère de la Jeunesse sous le slogan "Les structures de jeunesse : des espaces propices à l'innovation et au volontariat", réunissent des groupes de jeunes représentant les wilayas d'Annaba, de Guelma, de Souk Ahras, de Skikda, de Tébessa, d'Oum El Bouaghi, de Khenchela et d'El Tarf. Selon le directeur par intérim de la jeunesse et des sports, Amar Boumendjel, ces éliminatoires régionales sont "consécutives aux éliminatoires de wilayas qui se sont déroulés dans différentes régions du pays et qui ont permis de sélectionner des groupes de jeunes ayant présenté des projets créatifs en vue de la phase nationale de ce hackathon prévue début décembre prochain, à l'occasion de la Journée internationale du volontariat (5 décembre de chaque année)". M. Boumendjel a ajouté que ces éliminatoires régionales visent à "sélectionner les idées les plus remarquables et les plus innovantes émanant de jeunes, à encourager le développement de solutions susceptibles de contribuer à la promotion du volontariat, à renforcer le rôle des jeunes au service de la société et à promouvoir une culture de l'innovation et un esprit d'initiative au sein des structures de jeunes". Les éliminatoires régionales s'articule autour de quatre axes, en l'occurrence "la mobilisation des jeunes et le renforcement de leur participation au volontariats", "l'émergence d'initiatives citoyennes au service de la société", "l'utilisation de la numérisation pour développer et organiser le volontariat" et "le développement et la dynamisation du volontariat dans les structures de jeunesse". Le jury, composé de professeurs d'université et d'experts dans les domaines de l'environnement et du volontariat, s'appuiera, selon Naoufel Messaoudi, enseignant à l'université Chadli-Bendjedid d'El Tarf et membre de ce jury, sur "un certain nombre de critères de sélection, parmi lesquels le degré d'innovation, la faisabilité et la contribution du projet au développement du volontariat". A l'issue de ces éliminatoires, les trois meilleurs projets seront retenus, parmi les 20 présentés, pour participer, début décembre prochain, au hackathon national de la jeunesse, dédié au développement de solutions innovantes dans le domaine du volontariat.

Zoom mise sur ses agents IA pour automatiser les interactions dans le monde physique

À l'occasion de Zoomtopia, l'éditeur Zoom a présenté le 4 novembre, dans ses bureaux londoniens, plusieurs évolutions de sa plateforme autour des agents IA. Parmi elles, un agent virtuel déployable sur une borne physique, capable de renseigner les visiteurs et d'exécuter des tâches en s'appuyant sur les données de l'entreprise. De la visioconférence aux agents capables d'effectuer des opérations, Zoom poursuit l'élargissement de son périmètre fonctionnel. Lors d'une rencontre organisée dans ses bureaux de Londres le 4 novembre, en marge de Zoomtopia, l'éditeur a détaillé sa vision d'une plateforme de travail dans laquelle l'IA intervient directement au sein des processus métiers. Présentée par Leo Boulton, responsable produits, solutions et marketing sectoriel, cette approche repose sur trois étapes : la conversation, la connexion des informations et, surtout, l'exécution des tâches.

Un agent virtuel déployable avec Kiosk

C'est dans ce dernier domaine que Zoom a notamment présenté son agent virtuel, capable de fonctionner sur différents canaux, du téléphone au chat intégré à un site web, ou sur une borne interactive (Kiosk). Ce type de dispositif, installé dans un lieu physique comme un hall d'accueil, un magasin ou un centre de services, permet aux visiteurs d'interagir directement avec un assistant numérique depuis un écran tactile ou une interface équipée d'un système audio. L'objectif est de fournir un point de contact autonome pour répondre aux demandes, orienter les utilisateurs ou effectuer certaines opérations sans nécessairement solliciter un employé. Lors d'une démonstration avec Ben Neo, responsable GX EMEA chez Zoom, et Leo Boulton, l'éditeur a détaillé les mécanismes de configuration de cet agent. Son fonctionnement repose sur trois composants : des instructions qui définissent son rôle, son périmètre et son ton, une base de connaissances pour alimenter ses réponses et des compétences (skills) qui lui permettent d'exécuter des actions. Les informations peuvent provenir de référentiels existants, mais aussi de documentation interne et de sites web. Zoom indique pouvoir synchroniser ces contenus afin que l'agent s'appuie sur les informations mises à disposition par l'entreprise. La qualité et l'actualisation des données, indispensables à la fiabilité des réponses, restent toutefois de la responsabilité du client. La différence avec un chatbot classique se situe dans l'exécution. Face à un problème matériel, par exemple, l'agent peut identifier l'incident, guider l'utilisateur dans le diagnostic puis déclencher une demande de retour ou créer un ticket dans le CRM. Les actions sont définies dans des compétences qui décrivent les étapes à suivre et les applications à solliciter. Un human in the loop peut également être intégré au parcours. L'utilisateur peut échanger avec l'agent en langage naturel, à l'oral ou par écrit.

Un architecte agentique pour simplifier la configuration

Pour accélérer le déploiement, Zoom propose un architecte agentique. Cet outil permet de construire un agent à partir d'une simple instruction en langage naturel. Par exemple, un administrateur peut demander la création d'un agent de support IT chargé de traiter des incidents et des retours matériels. L'outil génère alors les instructions et les compétences correspondantes. Les équipes conservent la possibilité de modifier les éléments produits. L'agent est d'abord créé en mode brouillon, puis publié après vérification et tests. Une validation humaine intervient donc avant sa mise en production, même si certaines tâches peuvent ensuite être automatisées sans intervention. Le même agent peut être accessible depuis un site web ou par téléphone. Kiosk constitue ainsi une interface supplémentaire, et non un produit agentique distinct.

Du centre de contact à la collaboration

Zoom a également enrichi le pilotage de ces agents avec Performance Suite, pour évaluer leur qualité de traitement, ainsi que CX Insights. Ce dernier rassemble les signaux issus des interactions avec les agents virtuels et humains. CX Insights permet ainsi de dépasser le simple suivi des performances en analysant les interactions pour expliquer pourquoi un agent a pris une décision ou adopté un comportement donné, et identifier les éventuelles améliorations à apporter. Au-delà des indicateurs habituels, l'outil doit aider les responsables de centres de contact à comprendre les causes d'un problème et à identifier les actions correctives. La présentation londonienne a aussi porté sur l'enrichissement de Zoom Workplace. L'éditeur travaille notamment sur une couche de contexte unifiée, alimentée par les réunions, les conversations en présentiel et les échanges professionnels. Elle doit permettre aux agents de mieux comprendre l'environnement dans lequel ils interviennent. Zoom a également évoqué l'arrivée en décembre de fonctions de prise de notes enrichies pour les réunions, y compris lorsque l'utilisateur n'assiste pas directement à un échange. En investissant à la fois dans les agents virtuels, leur intégration aux outils métiers et leur déploiement dans des espaces physiques, Zoom élargit sensiblement le terrain de jeu de sa plateforme. La simplicité de leur configuration, mise en avant lors de la démonstration londonienne, constitue l'un des leviers pour accélérer cette adoption. La déclinaison « Virtual Agent In-Person », dédiée à ces interactions sur borne physique, est quant à elle attendue pour janvier 2027.

SETIF :

Lancement des éliminatoires régionales qualificatives pour le hackathon national l'innovation dans l'action bénévole

Le coup d'envoi des éliminatoires régionales qualificatives pour le hackathon national de l'innovation dans l'action bénévole a été donné jeudi à la maison de jeunes "Abdelhamid-Anani" d'El Eulma (Sétif) , sous le thème "les établissements de jeunes, des espaces d'innovation et de bénévolat" avec la participation de 90 jeunes de neuf wilayas. Dans une déclaration à l'APS, le directeur de l'Office des établissements de jeunes de la wilaya, Abdelhakim Hadli, a indiqué que ces éliminatoires d'une journée visent à "sélectionner les meilleures initiatives et idées de jeunes relatives aux solutions innovantes de promotion de l'action bénévole en application des directives du ministère de la Jeunesse préconisant l'encouragement des jeunes à l'innovation, l'initiative et la contribution efficace au service de la société". M. Hadli a précisé que l'initiative "s'inscrit dans le cadre du soutien à la créativité des jeunes et de l'ancrage de la culture du bénévolat et initiative sociale ainsi que de la préparation de la phase du Hackathon national de l'innovation dans l'action bénévole prévu en décembre prochain à l'occasion de la journée mondiale du bénévolat (5 décembre)". Les jeunes participants venus des wilayas de Sétif, de Bordj Bou Arreridj, de Bejaia, de Jijel, de Mila, de Constantine, de Batna, de M'sila et de Boussaâda présentent par vidéoprojecteur leurs idées innovantes sur le bénévolat dont l'évaluation est confiée à un jury de quatre membres en fonction des quatre paramètres innovation, compatibilité de la solution avec le défi, l'impact sur l'action bénévole et l'action collective et la présentation. Ces éliminatoires sont organisées sous l'égide du ministère de la Jeunesse par la direction locale de la jeunesse et des sports et l'Office des établissements de jeunes, a-t-on indiqué.

Comment le CERN est parvenu à transporter de l'antimatière pendant deux heures dans un camion

L'expérience menée par une équipe de l'Organisation européenne pour la recherche nucléaire a permis d'effectuer des mesures de précision dans un environnement moins soumis à des perturbations électromagnétiques. Le 24 mars, un transport inédit a été effectué sur le campus de l'Organisation européenne pour la recherche nucléaire (CERN), à la frontière franco-suisse. Les détails techniques de l'expérience ont été publiés par Nature, le 16 septembre. Pour la première fois, de l'antimatière a circulé dans un camion pendant près de deux heures. Opération délicate, car une antiparticule, qui a la même masse que sa particule sœur mais avec une charge électrique opposée, disparaît dès qu'elle rencontre de la matière. L'équipe chargée de l'expérience BASE (Baryon Antibaryon Symmetry Experiment) a mis au point un piège électromagnétique pour tenir 92 antiprotons loin des parois de l'instrument dans un vide extrême. L'objectif de cette collaboration est d'effectuer, hors du CERN, des mesures de précision dans des laboratoires moins soumis aux perturbations électromagnétiques. Les physiciens ignorent en effet la raison pour laquelle l'antimatière a disparu de notre Univers alors qu'elle a été produite en quantité égale à l'origine. Une infime différence entre particule et antiparticule, qu'il s'agit de trouver, aurait causé un déséquilibre fatal.

Un vide très poussé

Au CERN, plusieurs expériences ont été rassemblées dans un bâtiment qualifié d'usine à antimatière, car elle produit des antiprotons. Certaines testent les propriétés de l'antihydrogène, un antiélectron tournant autour d'un antiproton, pour savoir s'il se comporte comme son frère jumeau, y compris en testant s'il « tombe » vers le haut ou vers le bas. L'une des clés de la réussite de l'expérience a été de maintenir un vide très poussé, 2 milliardièmes de milliardièmes de millibar, afin d'éviter toute collision avec des particules parasites. Les chercheurs insistent aussi sur l'autonomie de leur container, alimenté par batteries. L'ensemble avait été testé en 2025 sur des protons.


أخبار وطنية
روبورتاجات
تحقيقات
حوارات
تسالي...
الديوان
يومية وطنية متخصصة ثقافية
EL-DIWAAN

Quotidien national d'informations culturelles

ED DIWAN

2404

Samedi 07 Novembre 2026

RUSSIE :

incendie dans une usine chimique près de Moscou, quatre disparus

Un incendie s'est déclaré jeudi dans une usine chimique de la région de Moscou, ont indiqué les autorités locales, qui évoquent un bilan de quatre disparus, ainsi qu'un "risque persistant de nouvelles explosions". "Un incendie s'est déclaré dans l'un des bâtiments de production de l'usine chimique de Krasnozavodsk", une ville située à environ 90 kilomètres au nord-est de Moscou, a indiqué sur la messagerie Max Alexeï Loujetski, responsable par intérim du district où s'est produit l'incident.

TURQUIE :

Huit morts dans une fusillade dans la province d'Afyonkarahisar

Huit personnes ont été tuées et une autre grièvement blessée jeudi lors d'une fusillade ayant touché trois villages distincts de la province d'Afyonkarahisar, dans l'ouest de la Turquie, ont indiqué les autorités locales. "Huit de nos citoyens ont perdu la vie et un autre a été grièvement blessé dans une attaque armée dans notre province", ont affirmé les services du gouverneur d'Afyonkarahisar. Selon les mêmes sources, la police est à la recherche du tireur présumé, qui aurait fui en voiture.

ETATS-UNIS :

Trois blessés dans une fusillade dans l'Iowa

Au moins trois personnes ont été blessées jeudi lors d'une fusillade survenue dans un bureau de poste de Des Moines, dans l'Etat américain de l'Iowa, ont indiqué les autorités. Un suspect a été interpellé, a précisé la police de Des Moines dans un communiqué. Les policiers sont intervenus sur place après avoir été alertés suite à des coups de feu, a déclaré le sergent Paul Parizek, de la police de Des Moines. La fusillade a eu lieu au deuxième étage du bureau de poste. Deux personnes ont été blessées par balle et une troisième a été blessée en tentant de s'enfuir. La vie d'aucun des blessés ne serait en danger, a indiqué la police. "Le tireur présumé est en garde à vue, et l'enquête suit son cours", a déclaré sur les réseaux sociaux la gouverneure de l'Iowa, Kim Reynolds.

JAPON:

Un séisme de magnitude 6,1 au large de la région de Tokyo

Le séisme, survenu à 19h39 heure locale, 10h39 TU, ce vendredi 6 novembre, s'est produit en mer à l'est de la région de Kanto, à une profondeur de 10 kilomètres sous l'épicentre, a indiqué l'Agence météorologique japonaise sur son site Internet. Aucune alerte au tsunami n'a été émise, et aucun dégât n'a été signalé.

Un séisme de magnitude 6,1 frappe la région des Fidji

Un séisme de magnitude 6,1 a secoué jeudi la région des Fidji, a indiqué l'Institut d'études géologiques des Etats-Unis (USGS). L'épicentre, situé à une profondeur de 540,8 km, a été initialement localisé à 21,17 degrés de latitude sud et 178,65 degrés de longitude ouest.

LA DEFAITE DU MCO FACE AU MCA RELANCE LES CRITIQUES

Chérif El-Ouazzani dénonce l'arbitrage

Les Hamraoua concèdent leur première défaite de la saison. Les choix tactiques, le manque d'efficacité offensive et l'avenir du staff technique suscitent désormais de nombreuses interrogations. Le déplacement du MC Oran chez le MC Alger s'est soldé par une défaite sur le score de deux buts à zéro. Un revers qui marque un coup d'arrêt pour les Hamraoua, jusque-là invaincus depuis le début de la saison. Cette rencontre a également vu le gardien Mustapha Zeghba encaisser ses deux premiers buts de l'exercice. À l'issue de la confrontation, l'entraîneur Chérif El-Ouazzani n'a pas caché son mécontentement à l'égard de certaines décisions arbitrales. Le technicien oranais a notamment contesté la légitimité du penalty accordé au Mouloudia d'Alger, estimant qu'aucune faute ne justifiait cette décision. Il s'est également interrogé sur la répétition des erreurs d'arbitrage, qu'il considère préjudiciables à son équipe. Pourtant, le MCO a bénéficié d'un avantage numérique pendant plus de vingt minutes, après l'expulsion du joueur du MCA, Khalif. Une supériorité que les Oranais n'ont toutefois pas réussi à exploiter, en raison notamment de leur manque d'efficacité offensive et de leur incapacité à concrétiser les occasions. La prestation des Hamraoua durant la première période est restée en deçà des attentes. Le visage de l'équipe s'est néanmoins amélioré après la pause, notamment à la suite de l'entrée de Jouia Aakib. Ce dernier a apporté davantage de dynamisme au secteur offensif et contribué à multiplier les initiatives devant les buts adverses. Mais le manque de concentration et la mauvaise exploitation des occasions ont empêché les Oranais de réduire l'écart. Alors que le MCO tentait de revenir dans la partie, le MCA a profité d'une contre-attaque dans les dernières minutes pour inscrire un deuxième but par l'intermédiaire de son capitaine et défenseur, Ghezala, scellant ainsi définitivement le sort de la rencontre. À la suite de cette défaite, le MC Oran conserve ses 15 points et occupe la quatrième place du classement, à seulement deux longueurs du leader, le CR Belouizdad.

Le report du match contre l'USMA, une occasion de se réorganiser

Les hommes de la ville d'El Bahia bénéficieront désormais d'une période de repos forcée, à la suite du report de leur rencontre de la neuvième journée face à l'USM Alger. Cette confrontation a été décalée à une date ultérieure en raison de la participation du club algérois à la finale de la Supercoupe de la CAF face aux Sud-Africains de Mamelodi Sundowns. Cette interruption du



championnat pourrait permettre au staff technique et à la direction du club de faire le point sur la situation et de corriger les lacunes apparues lors du dernier match. L'efficacité offensive, les choix tactiques et l'animation du jeu figurent notamment parmi les principaux chantiers à traiter.

Bouakkaz et Bahloul évoqués pour renforcer le staff technique

Par ailleurs, les discussions se poursuivent dans l'entourage du MC Oran concernant d'éventuels changements au sein de l'encadrement technique. L'une des pistes envisagées consisterait à faire appel à un nouvel entraîneur afin de renforcer le staff et de permettre à Chérif El-Ouazzani de se consacrer davantage à ses fonctions de directeur sportif. Ces spéculations interviennent dans un contexte marqué par la montée des critiques à l'égard du technicien oranais, notamment concernant certains de ses choix, la construction du jeu et le rendement du secteur offensif. Selon les informations qui circulent, deux noms figureraient parmi les profils susceptibles de rejoindre l'encadrement technique : le technicien tunisien Moez Bouakaz et Djilali Bahloul, actuel entraîneur du MB Rouissat. Les prochains jours devraient ainsi être déterminants pour connaître les intentions de la direction et l'identité du staff qui accompagnera le MC Oran lors de la prochaine étape de la saison. La trêve représente en tout cas une opportunité pour les dirigeants de revoir leur organisation, de remédier aux insuffisances constatées et de ramener davantage de sérénité au sein du groupe. L'objectif reste de permettre aux Hamraoua de retrouver une dynamique positive et de poursuivre leur ambition de jouer les premiers rôles en championnat.

L.Nacer

Ghrieb honore le professeur Youcef Mentalecheta



Chargé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le Premier ministre, Sifi Ghrieb a honoré jeudi le professeur Youcef Mentalecheta, ont indiqué les services du Premier ministère dans un communiqué. « Sur instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a reçu le jeudi 05 novembre 2026 le professeur Youcef Montalecheta, lors d'une rencontre destinée à l'honorer en reconnaissance de son parcours scientifique et de ses contributions remarquables à l'établissement des premières bases du développement des technologies de l'information et de la communication dans notre pays », a précisé la même source. La rencontre a été également l'occasion de discuter des moyens de renforcer ces technologies et de suivre les transformations structurelles que connaît le monde, notamment dans le domaine de l'intelligence artificielle.

F.Kheira

GRECE :

59 migrants portés disparus après un naufrage, les recherches se poursuivent

Cinquante-neuf (59) migrants sont portés disparus et les opérations de recherche se poursuivent au large de l'île grecque de Crète, après le naufrage de leur embarcation survenu mardi après-midi, ont annoncé jeudi les garde-côtes grecs. Un seul survivant, un jeune homme de 23 ans originaire du Bangladesh, a été secouru mercredi après-midi sur l'îlot inhabité de Chrissi, situé à 15 kilomètres au sud de la côte sud-est de la Crète, avant d'être hospitalisé à Lerapetra, ont indiqué, dans un communiqué, les autorités portuaires. Selon les déclarations du rescapé rapportées par les garde-côtes, l'embarcation à bord de laquelle il se trouvait avec 59 autres personnes a fait naufrage, précipitant tous ses occupants à la mer. D'importants moyens ont été déployés pour tenter de retrouver les disparus, notamment deux patrouilleurs des garde-côtes grecs, des navires présents dans la zone, des équipes terrestres ainsi qu'un avion de Frontex, l'agence européenne de surveillance des frontières. Jusqu'à présent, les recherches n'ont donné aucun résultat et aucune autre précision n'a été fournie. Ce nouveau drame intervient alors que la Crète constitue l'un des



principaux points d'entrée dans l'Union européenne pour les migrants en provenance de Libye. Le 19 octobre dernier, 12 migrants avaient également perdu la vie au large des îles grecques de Lesbos et de Samos, dont six dans une collision avec un bateau des garde-côtes.

K.Nacera

PAYS-BAS:

Le bilan des décès dus au virus du Nil occidental s'élève à 12 morts

Le bilan des décès dus au virus du Nil occidental aux Pays-Bas est passé à 12 depuis le début de l'année, après l'enregistrement de deux nouveaux décès cette semaine, a annoncé vendredi l'Institut national de la santé publique et de l'environnement (RIVM). Le même institut a fait état d'un nouveau cas d'infection enregistré au cours de la même période, portant à 77 le nombre total de cas recensés dans le pays. Il estime toutefois que la vague de propagation du virus a probablement dépassé son pic, avec la fin de la saison d'activité des moustiques. Le dernier cas a été signalé dans la province de Hollande-Méridionale, qui concentre 45 des infections confirmées dans le pays. Elle est suivie par la province d'Utrecht, avec 14 cas, puis par la Hollande-Septentrionale et le Brabant-Septentrional, avec sept cas chacune. Le virus du Nil occidental circule principalement entre les oiseaux et les moustiques, notamment ceux du genre Culex. Les humains et les autres mammifères peuvent être contaminés accidentellement par la piqûre d'un moustique infecté. Environ 80% des infections humaines sont asymptomatiques. Et près de 20% peuvent provoquer une fièvre accompagnée notamment de maux de tête, de fatigue, de douleurs musculaires, de vomissements ou d'éruptions cutanées. Moins de 1% des personnes infectées développent une forme neurologique grave, comme une méningite ou une encéphalite. Les personnes âgées ou immunodéprimées présentent un risque plus élevé et aucun traitement spécifique ni vaccin humain n'est actuellement disponible.

N.Nadia

CENTRAFRIQUE :

Neuf morts et plusieurs blessés dans un accident de circulation

Neuf personnes ont trouvé la mort et plusieurs autres ont été blessées dans un accident de la circulation survenu dans la nuit de mercredi à jeudi au village Mayo, situé à environ 45 km de Bangui, capitale centrafricaine, ont indiqué des sources locales concordantes. Selon le sous-lieutenant Emery Régis Yapende, commandant de brigade de la gendarmerie territoriale de Damara, un camion-benne à dix roues, transportant des personnes et des marchandises en provenance de Bambari, chef-lieu de la préfecture de la Ouaka, s'est renversé avant de prendre feu. Le bilan provisoire fait état de neuf décès, dont deux femmes et un enfant. Les blessés ont été évacués vers l'hôpital communautaire de Bangui, où ils reçoivent des soins médicaux intensifs, a-t-il ajouté. Les dépouilles des victimes sont conservées à la morgue de ce même établissement de santé. Une enquête a été ouverte afin de déterminer les circonstances exactes de l'accident, a conclu le commandant de brigade.

PHILIPPINES:

sept personnes retrouvées mortes dans un tunnel minier

Les corps de sept hommes ont été récupérés jeudi d'un tunnel minier, dans la province septentrionale de Benguet, aux Philippines, a indiqué la police. L'incident qui a conduit à la mort des mineurs se serait produit mercredi et pourrait être causé par un gaz toxique, selon la police. Une enquête est en cours pour déterminer la nature et la source du gaz, et élucider les circonstances entourant ces décès.